



Rapport Annuel 2019



RAPPORT ANNUEL 2019

Villa « La Piscine » - Ambohibao - BP 399 Antananarivo - Madagascar
E-mail : bianco.dg@moov.mg / page facebook : Bianco Madagascar
Téléphone : 00 261 20 22 489 82 / 22 459 52 - Fax: 00 261 20 22 489 93

Sommaire

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL	1
1- INTRODUCTION GENERALE	5
2- RESUME EXECUTIF	7
2.1- Année 2019 : 2 ^{ème} année de la phase de confirmation des reformes inscrites dans la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption	7
2.2- Evènements marquants de l'année 2019	9
3- PRINCIPALES REALISATIONS DE 2019	14
3.1 - Activités opérationnelles	14
3.1.1.- En matière d'Education	14
3.1.2 - En matière de Prévention	20
3.1.3.- En matière d'Application de la loi	23
3.2 - Activités d'appui aux opérations	25
3.2.1.- En matière de communication	25
3.2.2 - En matière de gestion des ressources humaines	29
3.2.2.1 - Mouvement du personnel	29
3.2.2.2 - Formation et renforcement de capacités	30
3.2.3 - En matière de gestion administrative et financière	30
3.2.3.1 - Dotation de crédits et de subventions	30
3.2.3.2 - Emploi de crédits et utilisation de subventions	33
3.2.3.3 - Acquisition de matériels	39
4- CONCLUSION GENERALE	40
4.1- Recommandations	40
4.2- Perspectives	42
ANNEXES :	
Annexe 1 : Statistiques des activités d'investigation	46
Annexe 2 : Synthèse du rapport des Comités Consultatifs	51

Liste des tableaux et des graphes

Liste des tableaux

Tableau 1 : Réalisations en matière d'Education - Année 2019	14
Tableau 2 : Réalisations en matière de Prévention - Année 2019	20
Tableau 3 : Réalisations en matière d'Application de la loi - Année 2019	23
Tableau 4 : Réalisations chiffrées du département communication - Année 2019	25
Tableau 5 : Mouvements du personnel du BIANCO - Année 2019	29
Tableau 6 : Précisions sur les mouvements du personnel du BIANCO - Année 2019	29
Tableau 7 : Evolution et répartition des crédits alloués pour 2019	31
Tableau 8 : Subventions accordées (versées) en 2019	33
Tableau 9 : Emplois des crédits du budget général en 2019 et comparaison avec les exercices 2017 et 2018	34
Tableau 10 : Désignation des matières et objets engagés et acquis durant 2019	35
Tableau 11 : Répartitions des crédits disponibles pour 2019	37
Tableau 12 : Utilisation des subventions émanant des PTF en 2019	38
Tableau 13 : Acquisitions de matériels en 2019	39
Tableau 14 : Répartition des doléances reçues au 31 décembre 2019	46
Tableau 15 : Nature des doléances traitées au 31 décembre 2019	46
Tableau 16 : Récapitulation et traitement des doléances au 31 décembre 2019	46
Tableau 17 : Renseignements afférents aux personnes poursuivies au 31 décembre 2019	47
Tableau 18 : Qualité des personnes poursuivies au 31 décembre 2019	47
Tableau 19 : Répartition par infraction des dossiers transmis aux juridictions au 31 décembre 2019	50

Liste des graphes

Graphe 1 : Evolution des doléances depuis 2004	24
Graphe 2 : Dossiers transmis aux juridictions depuis 2004	24
Graphe 3 : Evolution de l'effectif du personnel depuis 2015	29
Graphe 4 : Répartition des crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2018 (en millier d'ariary)	32
Graphe 5 : Répartition des crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2019 (en millier d'ariary)	32
Graphe 6 : Comparaison des crédits disponibles et emplois en 2019	36

Liste des abréviations

AAACA	: Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique	JILCC	: Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption
ARSSAM	: Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité à Madagascar	JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy
BIANCO	: Bureau Indépendant Anti-Corruption	LCC	: Lutte Contre la Corruption
BT	: Branche Territoriale	MDN	: Ministère de la Défense Nationale
CAC	: Cellule Anti-Corruption	MEEF	: Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts
CCUAC	: Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption	Min Jus	: Ministère de la Justice
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme	OPJ	: Officier de Police Judiciaire
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante	OSC	: Organisations de la Société Civile
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire	PAC	: Pôle Anti-Corruption
CRM	: Croix Rouge Malagasy	PDA	: Pools de Donneurs d'Alerte
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée	PIP	: Programme d'Investissement Public
DGCF	: Direction Generale du Contrôle Financier	PN	: Police Nationale
EAC	: Education à la Citoyenneté	PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
ECEC	: Education Civique et Education à la Citoyenneté	PRMP	: Personne Responsable des Marchés Publics
EF	: Education Fondamentale	PRODECID	: PROjet de DEveloppement Communal Inclusif et de Décentralisation
EGNA	: Ecole de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra	PSE	: Plan Sectoriel de l'Education
ENIAP	: Ecole Nationale des Inspecteurs et Agents de Police	PTF	: Partenaire Technique et Financier
ENSP	: Ecole Nationale Supérieure de la Police	RHI	: Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité
ESG	: Enseignement Secondaire Général	RNM	: Radio Nationale Malagasy
FID	: Fonds d'Intervention pour le Développement	RPE	: Ressource Propre de l'Etablissement
GIZ	: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	SAC	: Système Anti-Corruption
GN	: Gendarmerie Nationale	SAMIFIN	: Sampandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiambola
IDIRC	: Institutions Démocratiques, Intègres, Représentatives et Crédibles	SAMPATI	: Sampana Mpanazava sy Tily
IGE	: Inspection Générale de l'Etat	STD	: Service Technique Déconcentré
IMATEP	: Institut Malagasy des Techniques de Planification	SNLCC	: Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
JALCC	: Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption	STAC	: Structure Anti-Corruption
		TI-IM	: Transparency International-Initiative Madagascar
		TVM	: Télévision Malagasy
		UA	: Union Africaine

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Plusieurs faits déterminants, voire inédits dans la vie du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) ont contribué à conférer un caractère décisif à l'année 2019 sous l'angle de la lutte anti-corruption.



Le premier changement découle de la fin du mandat du 3^{ème} Directeur Général du BIANCO et du début du mandat du 4^{ème}, lesquels marquent le retour d'un ancien de la maison après quelques années de recul au cours duquel un diagnostic approfondi du système de lutte anti-corruption malgache a été minutieusement fait. L'esprit de la rénovation méthodologique dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2015-2025 fut alors annoncé le jour de ma prestation de serment : il s'agit dorénavant, sur la base des acquis, d'impulser un mode opératoire pragmatique permettant l'appropriation généralisée des mécanismes de la lutte au terme de quinze années d'expériences de l'agence malgache anti-corruption. L'objectif principal en est l'efficacité de l'action diligentée par le Bureau en tant que leader dédié de cette lutte, qui n'entend plus faire cavalier seul mais agir en synergie avec toutes les forces influentes du pays pour susciter une dynamique de changement irréversible. A l'orée de l'année 2020, lors de la mise en place du Plan de Travail Annuel, les principaux cadres du Bureau ont reçu, par le biais d'un recyclage sur le leadership transformationnel, une première concrétisation de cette volonté d'assigner une solide aptitude à conduire un processus innovant.

Le deuxième changement, très positif pour notre pays, est le renforcement de la visibilité de Madagascar dans le paysage de la lutte contre la corruption au niveau international, à travers plus particulièrement le prisme panafricain. En effet, le pays a reçu la visite inédite de deux missions d'importance au cours du 4^{ème} trimestre de 2019. Au regard des impacts favorables qui en découlaient au plan national en terme d'accréditation de notre action, celles-ci ont ouvert de nouvelles opportunités à optimiser dans la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale.

La première mission, celle de l'équipe du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption, a été réalisée dans le cadre de l'évaluation de Madagascar sur la mise en œuvre de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte Contre la Corruption. Les échanges avec la délégation du Conseil ont montré les avancées de Madagascar par rapport à d'autres pays africains. Ils ont également permis d'identifier de nombreuses autres pistes novatrices de pratiques dans notre combat.

La deuxième mission, celle du Comité Exécutif de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique, visait à préparer la tenue de la 5^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA) à Antananarivo prévue pour l'année 2020. L'organisation de cet évènement permettra à Madagascar de franchir un nouveau cap et constitue une forme incontestable de reconnaissance de son effort et de sa position stratégique, devenant par là un pays important pouvant héberger et favoriser les échanges entre Autorités Anti-Corruption.

Les efforts déployés depuis de nombreuses années pour la visibilité de Madagascar au niveau international commencent alors à porter ses fruits. Et la venue de ces deux missions contribue à accroître l'assise du pays en général et du BIANCO en particulier dans la sphère internationale de la lutte contre la corruption.

Les séminaires, visites d'échanges et réunions à l'échelle internationale dans lesquels le BIANCO a été représenté, témoignaient de la volonté de prendre part aux engagements internationaux dans la promotion de la gouvernance, de l'Etat de droit et dans la lutte contre la corruption. Fermement convaincu que la coopération internationale est indispensable pour mener à bien cette lourde tâche, je fais mienne ainsi que mon équipe la volonté d'aller de l'avant quant à l'adoption des standards internationaux dans la conduite de la lutte.

Le troisième changement d'importance porte sur le renforcement de la coopération avec nos partenaires techniques et financiers. En effet, l'un des résultats attendus de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) est de faire bénéficier Madagascar d'une coopération internationale harmonisée et coordonnée dans ses programmes et plans de lutte contre la corruption.

Dans le cadre de la coopération bilatérale, le BIANCO a bénéficié de la contribution de l'Etat japonais lui donnant les moyens d'améliorer son fonctionnement. Cette contribution, à hauteur de 1 088 025 691 Ariary, a permis la construction du nouveau bâtiment, dénommé « Bâtiment TOKYO », dans l'enceinte de son siège. Cette contribution est la concrétisation de la confiance des partenaires techniques et financiers à l'endroit de l'agence anti-corruption malgache et leur volonté de soutenir les actions du BIANCO.

Cette volonté s'est aussi trouvée concrétisée par des soutiens techniques sur le terrain, à l'instar de la dotation de matériels techniques et spécifiques à l'investigation par le PNUD, d'une part, et de l'opérationnalisation d'une plateforme de dénonciation anonyme sécurisée, dénommée « i-toroka », grâce au partenariat avec la Coopération Allemande – GIZ, d'autre part. Ces divers appuis matériels et méthodologiques ont permis à la fois de renouveler les parcs informatiques et mobiliers du Bureau et de consolider l'expertise des acquis opérationnels en matière d'éducation, de communication, de prévention et d'investigation. Instrument innovant pour appuyer l'application de la loi dans le volet investigation, « i-toroka » répond à deux exigences : celle de l'orientation des efforts du BIANCO à traiter les dossiers de corruption d'envergures, qui grèvent lourdement les ressources du pays, et celle de la protection des doléants. En terme de statistique, les efforts de renforcement de l'équipe d'investigation entamés au début de l'année 2019 associés à la mise en place de la plateforme ont déjà donné des résultats en terme d'accroissement tangible des dossiers transmis aux juridictions. En matière de prévention, grâce à l'appui technique et financier de la coopération allemande GIZ, l'équipe opérationnelle du BIANCO s'est formée à la mise en œuvre de nouvelle technique d'analyse de risque de corruption dénommée « Anti- Corruption Works » (ACW) adaptée pour les interventions dans les entités publiques et privées.

Le quatrième évènement d'importance est l'effort de rapprochement du BIANCO avec la population. L'année 2019 a ainsi vu l'inauguration de sa première antenne régionale. Cette antenne ouverte à Morondava pour la Région de Menabe marque le début de la mise en œuvre de la politique de proximité et de déconcentration du BIANCO, notamment en assurant sa présence dans les zones enclavées et éloignées. De nombreuses démarches ont également été entamées dans d'autres régions. Des travaux de réhabilitation et de construction ont ainsi commencé vers la fin de l'année 2019 en vue de l'ouverture et l'opérationnalisation d'au moins cinq autres antennes régionales d'ici la fin de l'année 2020. Signal fort de l'inclusivité des actions du BIANCO, l'implication des autorités régionales dans la création de ces antennes est à signaler. Cela se traduit par la mise à disposition, par ces institutions, de terrain et de bâtiment et la participation aux travaux dans ces bâtiments pour contribuer à l'effort de lutte contre la corruption.

Cinquième avancée marquant l'année 2019 et qui ira croissant pour les années suivantes au fur et à mesure de l'application du nouveau mode opératoire adopté, l'implication des Organisations de la Société Civile aux côtés du BIANCO favorisait l'impact des interventions et l'engagement de ces organisations partout dans l'Île. Leurs actions ont permis de réaliser le relai dans les zones où le BIANCO ne pouvait être présent et de maintenir la continuité des efforts déployés. La politique de partenariat adoptée par le Bureau a ainsi été améliorée à travers la recherche permanente d'une synergie d'action avec des organisations de la société civile ramifiées, crédibles et bien structurées, et ce, au service d'un programme de sensibilisation plus efficace mené de concert avec des alliés de qualité, dotés d'une capacité de mobilisation sociale et animés de la volonté ferme de combattre la corruption. Les conventions de partenariat signées vont dans le sens de la mise en place d'un partenariat performant et global en faveur d'une coalition nationale anti-corruption.

Pour l'occasion, je réitère l'appel solennel à toutes les forces vives et dynamiques de la société civile à entretenir ce bel élan qui donne un coup d'impulsion très appréciable à la lutte contre la corruption dans le pays.

L'autre avancée considérable au crédit de l'année 2019 procédait de la concrétisation de la phase d'expérimentation de l'enseignement du module « Lutte contre la corruption » inclus dans la matière « Education à la Citoyenneté » (EAC) pour la classe de Seconde générale. En effet, la loi n°2016-020 du 22 août 2016 sur la Lutte contre la corruption institue dans son article 8 l'obligation pour l'Etat et les Ministères concernés, d'insérer dans les programmes scolaires un curricula de formation et d'éducation sur la lutte contre la corruption depuis l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Le pays commençait ainsi à concrétiser un souhait largement exprimé par la population pour la restauration de la moralité publique et d'un civisme plus intériorisé. En milieu universitaire, la promotion des activités relatives à la mise en place et l'opérationnalisation des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) au niveau des Branches Territoriales offre par ailleurs une opportunité plus concrète pour approfondir les campagnes de sensibilisation générale. Les démarches adoptées visaient plus exactement à former des jeunes intègres et responsables et qui seront, dans les milieux où ils évoluent, des acteurs potentiels de la lutte contre la corruption dans le pays.

Malgré ces points positifs, le défi qui attend le BIANCO en tant que leader de ce combat, reste encore immense, ainsi que l'atteste le recul de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Madagascar. En effet, pour 2019, Madagascar réalise un score de 24/100, soit un recul de un point par rapport au score réalisé en 2018 (25/100) et de 8 points par rapport à 2012. L'arsenal juridique du pays pouvant être classé parmi les meilleurs, notamment avec les réformes de 2016, tarde à montrer sa performance, l'indice n'arrivant pas à surmonter la moyenne. Et malgré les efforts incessants déployés par les entités respectives chargées de la lutte contre la corruption pour réduire les risques de corruption, notamment dans l'administration, les résultats restent encore mitigés.

La lutte contre la corruption est une entreprise de longue haleine. Et comme il s'agit d'une problématique complexe et transversale, la mobilisation générale est plus que jamais salutaire. Les forces vives de la Nation sont appelées à y contribuer.

L'analyse de la situation de la corruption à Madagascar fait état d'une spirale : la corruption engendre la corruption. Un saut qualitatif doit donc être fait par tous les acteurs notamment l'Etat pour affirmer son leadership dans la réalisation de cette politique publique.

Pour ce faire, le BIANCO rappelle la nécessité de parachever les réformes juridiques préconisées par la stratégie nationale et par la loi sur la lutte contre la corruption. Il s'agit surtout d'adopter les textes d'application correspondant à la politique sectorielle de lutte contre la corruption, à la gestion dynamique des déclarations de patrimoine, au recouvrement des avoirs illicites, au blanchiment des capitaux et à la lutte contre le terrorisme ainsi qu'à la protection des témoins, dénonciateurs, etc. Il s'agit également d'adopter les mesures facilitant la sécurisation et la protection des ressources, allant de celle en manière foncière et minière à celle de la finance pour les recettes et les dépenses de l'Etat.

Enfin, une grande reconnaissance est adressée à ceux et à celles qui, munis d'abnégation, de courage et de confiance, se sont déjà engagés aux côtés du BIANCO et qui croient en leur capacité à transformer une société laminée par le phénomène pandémique de la corruption. Nous avons tous les atouts pour nous regrouper, être créatifs et nous soutenir pour combattre ce fléau. Un appel est lancé pour que nous soyons jaloux des acquis et de nos richesses, richesses qui font que notre pays diffère des autres dans le monde, et par là que nous nous mobilisions pour abattre ces pratiques injustes, source d'instabilité et de pauvreté. Ainsi, l'aspiration pour un « état de droit où le développement économique, social et environnemental est libéré de la corruption » pourra se réaliser.

1

INTRODUCTION GENERALE

Principales missions du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) :

Le système anti-corruption au niveau national comprend des organes spécialisés. D'une part, les acteurs directs tels que le BIANCO, le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI), le Pôle anti-corruption (PAC), le Service de Renseignement Financier de Madagascar (SAMIFIN) ; et d'autre part, les acteurs indirects comme les organes de contrôle administratifs et financiers, à savoir l'Inspection Générale de l'Etat (IGE), la Cour des Comptes, le Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF), etc. et l'organe de recours, en l'occurrence la Médiature de la République. Ce système est par ailleurs épaulé par des acteurs structurés non étatiques, de la société civile, du secteur privé et des regroupements professionnels des médias.

Créé par le Décret n° 2004-937 du 05 octobre 2004, réorganisé successivement par le Décret n° 2008-176 du 15 février 2008 et le Décret n° 2020-013 du 15 janvier 2020, le BIANCO a compétence sur toute l'étendue du territoire national. Il est doté d'une indépendance et d'une autonomie opérationnelle et de gestion. Par rapport aux réformes qui découlent du nouveau cadre légal de la nouvelle Stratégie et de sa mise en œuvre, le BIANCO est chargé de conduire la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, notamment :

- L'éducation des citoyens sur les effets néfastes engendrés par la corruption et l'incitation de la communauté à lutter contre la corruption ;
- La prévention par l'élimination des opportunités de corruption dans le fonctionnement des systèmes des secteurs publics et privés ;
- La mise en application de la législation anti-corruption.

Le BIANCO a reçu mandat de procéder à la réception et à l'exploitation des déclarations de patrimoine, de mettre en place les dispositifs sectoriels de lutte contre la corruption, de développer des modèles de redevabilité, de protéger les dénonciateurs et témoins contre les représailles, de contribuer aux plateformes de supervision et de coordination en plus de ses missions classiques de recherche des facteurs et risques de corruption dans la réglementation, les procédures et les pratiques administratives afin de recommander des réformes visant à les éliminer. Il est également chargé de l'appui méthodologique dans l'insertion des dimensions anti-corruption dans le cursus scolaire. Enfin, le BIANCO entretient des relations privilégiées avec les pays amis et les organisations internationales pour promouvoir la lutte contre la corruption.

Principaux objectifs du BIANCO :

Pour l'année 2019, les objectifs du BIANCO sont les suivants :

- Appuyer les services publics prioritaires dans la mise en place et l'opérationnalisation de leur politique sectorielle en matière de lutte contre la corruption ;
- Renforcer les activités de proximité par la mise en place d'antennes régionales ;

- Renforcer la collaboration avec les acteurs relais anti-corruption : structures anti-corruption au niveau des services publics, Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI), Organisations de la société civile, Donneurs d'alertes, Réseaux d'acteurs ... ;
- Mettre à jour ou réaliser des analyses des risques de corruption dans les systèmes et les procédures au niveau des secteurs prioritaires définis dans la SNLCC et mobiliser les agents publics à réaliser les activités de prévention recommandées ;
- Sécuriser les concours administratifs par le renforcement des capacités des organisateurs à mettre en place des dispositifs anti-corruption ;
- Mobiliser les acteurs de la lutte contre la corruption au niveau des secteurs prioritaires aux fins d'appropriation des codes de conduite des agents publics ;
- Appuyer le processus de prise en compte de la dimension "Lutte Contre la Corruption" dans le programme des écoles de formation et des établissements scolaires ;
- Renforcer le traitement des dossiers à envoyer auprès des juridictions à travers la mise en place et l'opérationnalisation d'une plateforme de dénonciation anonyme sécurisée ;
- Renforcer les infrastructures d'accueil de l'équipe ainsi que les moyens logistiques pour une meilleure mobilité ;
- Renforcer le nombre du personnel du Bureau ;
- Renforcer les activités de communication du Bureau pour une meilleure visibilité des actions.

2

RESUME EXECUTIF

2.1- Année 2019 : 2^{ème} année de la phase de confirmation des reformes inscrites dans la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption

Dernière année du premier quinquennat dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, l'année 2019 se caractérise principalement par :

- L'amorce d'un mode opératoire innovant pour une meilleure appropriation et une adhésion généralisée envers la lutte contre la corruption ;
- L'adoption d'un nouveau style de leadership axé sur la transformation pour imprimer dans les faits les changements envisagés.

Quelques points peuvent être cités pour conforter la pertinence des réformes et leurs impacts sur les activités réalisées par le BIANCO.

En matière d'éducation, les efforts déployés par le BIANCO commencent à porter leurs fruits. L'insertion de la dimension anti-corruption dans le cursus scolaire, conformément à la réforme curriculaire initiée par le Ministère en charge de l'Education est en phase de devenir une réalité. Les matières d'accueil "Education Civique et Education à la Citoyenneté " (ECEC) pour l'Education Fondamentale (EF) et "Education à la Citoyenneté" (EAC) pour l'Enseignement Secondaire Général (ESG) méritent d'être signalées pour l'occasion.

La vision : « RHI : vers une génération sans corruption » se concrétise progressivement. L'intérêt grandissant des jeunes universitaires, en leur qualité de futurs cadres du pays, au concept est très promettant au regard de la situation actuelle. En effet, 18 nouveaux RHI en milieu universitaire ont été nouvellement créés et 12 000 jeunes ont été mobilisés et sensibilisés lors de la célébration de la journée RHI dans tout le territoire national.

Dans le cadre de la prévention de la corruption, l'effort a été principalement axé sur la mise en place et l'opérationnalisation des structures internes anti-corruption (STAC) et des dispositifs spécifiques de prévention au niveau de sept Départements ministériels et 402 Services Techniques Déconcentrés et des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Par ailleurs, le BIANCO a collaboré avec 12 entités dans la promotion de la transparence et la sécurisation des recrutements dans la Fonction publique. Quatre conventions de partenariat ont été ainsi signées. Concernant l'exploitation et le trafic illicites des ressources naturelles malgache, l'accompagnement de 58 donneurs d'alerte à fournir des informations et l'appui des actions de plaidoyer menées par 26 réseaux d'acteurs étaient au centre des préoccupations du Bureau.

Enfin, un accent particulier a été mis sur l'analyse des systèmes et procédures auprès de huit organismes publics et semi publics. Cet exercice visait à développer des plans d'action anti-corruption au bénéfice de ces organismes. Il a aussi permis de consolider l'expertise des préventeurs du BIANCO sur l'audit organisationnel afin de statuer sur la démarche méthodologique la plus appropriée à adopter en matière de cartographie de risques de corruption dans les secteurs d'intervention.

En matière d'investigation, les actions répressives débouchaient sur des résultats probants car non seulement le nombre des doléances reçues a augmenté, mais le nombre des dossiers traités et transmis aux juridictions a suivi ce rythme. Avec 6033 doléances reçues (contre 2689 en 2018) dont 1699 investigables, 405 dossiers ont été effectivement transmis aux juridictions contre 179 pour l'année 2018. L'efficacité du mécanisme des doléances en ligne "i-toroka", mis en place depuis le début du mois de juin 2019 ainsi que le renforcement de l'effectif de l'équipe d'investigation avec l'arrivée de 21 nouveaux investigateurs d'une part, la reprise de la confiance du grand public suite aux traitements de grands dossiers et le traitement perspicace des dossiers d'enquête au niveau du PAC d'autre part, sont incontestablement les raisons majeures expliquant ces résultats rassurants.

En dépit de l'absence jusqu'à ce jour du règlement d'application régissant l'obligation de déclarer le patrimoine conformément aux dispositions de la Loi N° 2016-020 du 22 août 2016 sur la Lutte Contre la Corruption, le BIANCO a pu enregistrer les déclarations de patrimoine de 7172 assujettis en 2019.

En matière de communication institutionnelle, les activités éducatives et préventives entreprises par le BIANCO ont été relayées opportunément par les médias. La relation avec la presse s'est nettement améliorée grâce aux échanges d'informations et au contact direct avec les journalistes. 35 articles et communiqués de presse sur l'Education et la Prévention ont été publiés. 19 dossiers sensibles ont été communiqués à la presse en plus des deux conférences de presse et un point de presse organisés. La communication par le biais de supports numériques a été optimisée pour susciter plus d'adhésion envers la lutte contre la corruption. Le rayonnement médiatique de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC) atteste de l'efficacité d'une communication multidirectionnelle et omniprésente dans le temps et l'espace.

Quant à la communication de masse, les réalisations consistent d'une part, en la poursuite des activités identitaires, et d'autre part, en l'initiation de nouvelles activités pour une meilleure visibilité du BIANCO. Radio, télévision, atelier de travail, édition de supports, insertion dans la presse, réseaux sociaux ont été exploités pour promouvoir les causes anticorruptions.

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, l'effectif des membres du personnel du Bureau, qui est passé de 184 à 196 en 2019, est encore insuffisant au regard des besoins réels. L'impact en est patent pour faire face à l'augmentation de demandes d'intervention émanant des entités tant publiques que privées partenaires. Par ailleurs, dans le cadre du renforcement du capital humain, les employés du BIANCO ont participé à des sessions de formation, des visites d'échanges et des conférences internationales ayant trait à la lutte contre la corruption. Ces opportunités leur ont permis à la fois de se recycler sur les thématiques très innovantes de la lutte contre la corruption mais aussi de tisser un lien fort avec les acteurs de la coopération internationale anti-corruption.

Concernant les ressources financières et les acquisitions des matériels, ainsi qu'il est indiqué dans l'Ordonnance N° 2019-005 du 28 mai 2019 portant Loi de Finances Rectificative pour 2019, le total des crédits alloués au BIANCO est de 12 775 679 000 Ar dont 582 000 000 Ar au titre des Fonds de Contre-Valeur du Japon (FCV Japon) et 12 193 679 000 Ar au titre du Budget Général de l'Etat Malagasy (BG).

Par rapport aux crédits alloués de 8 360 400 000 Ar au titre de l'année budgétaire 2018, ceux alloués au BIANCO en 2019 enregistrent une augmentation moyenne de 53%. Si les crédits alloués au titre des FCV Japon sont affectés en totalité aux investissements, ceux alloués au titre du Budget Général sont destinés aux investissements (PIP) pour 4 184 500 000 Ar et aux activités opérationnelles ainsi que le fonctionnement du BIANCO pour 8 009 179 000 Ar.

Par ailleurs, au titre du Budget Général, le total des crédits disponibles pour l'exercice budgétaire 2019 s'élève à 14 941 405 000 Ar. Celui-ci regroupe à la fois ceux alloués en 2019 additionnés à ceux disponibles à la fin de l'exercice budgétaire 2018 d'un montant de 2 747 726 000 Ar. La consommation totale sur ces crédits disponibles au cours de l'exercice 2017 se chiffre à 6 010 519 000 Ar, soit 59,77%.

Au titre des appuis émanant des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), le montant total des subventions reçues en 2019, après déduction des reversements effectués auprès du Partenaire Financier concerné (à la clôture de ou des activités), s'élève à 246 170 580 Ar. Ces subventions ont été destinées aux activités opérationnelles du BIANCO.

Au titre des investissements en 2019, tout financement confondu (Budget général et PTF), comprenant les constructions et les acquisitions de matériels, y compris ceux en cours, le montant total enregistré, pour ces acquisitions, est de 4 402 419 136 Ar. Notons par ailleurs que ce montant ne tient pas compte de certains dons reçus par le BIANCO dont la valeur n'est pas encore en sa possession. Citons entre autres la mise en place du dispositif de sécurisation par caméra de surveillance du siège du BIANCO à Ambohibao financée par l'Union Européenne et les acquisitions de matériels informatiques destinées à renforcer les capacités opérationnelles du BIANCO financées par l'Union Européenne, le Peace Building Fund (PBF via PNUD – projet IDIRC) et le GIZ.

2.2.- Evènements marquants

Durant l'année 2019, les événements suivants ont marqué la vie du Bureau :

Présentation officielle du rapport annuel 2018 du BIANCO : La cérémonie a été organisée le 23 mai 2019 en présence des journalistes et des partenaires stratégiques de la LCC à Madagascar.

Journée des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) : elle a été organisée selon le desiderata de chaque Branche Territoriale. Sauf pour la Branche Territoriale de Toliara, tous les événements ont été organisés vers la fin de l'année scolaire (juin – juillet) afin d'entretenir l'enthousiasme des élèves membres d'une part, et de susciter l'adhésion du reste de l'effectif des élèves auprès des établissements scolaires cibles d'autre part. Les cérémonies ont été organisées



Quelques membres du RHI Toamasina, célébrant la journée des RHI le 20 juillet 2019

en présence des responsables régionaux impliqués directement ou indirectement dans la LCC (Justice, GN, PN, Préfecture, Education nationale, ...). Pour le cas de la Branche Territoriale d'Antananarivo, il y avait également la présence des représentants des autres organes du Système Anti-Corruption à Madagascar comme le SAMIFIN.



Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption (JALCC) :

Pour la première fois, le 11 juillet 2019, Madagascar a célébré au diapason des collègues panafricains la Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption (JALCC) par le biais des entités membres du Système Anti-Corruption (SAC). Un spot institutionnel marquant la volonté de Madagascar à lutter contre la corruption et à appliquer

la loi sur les recouvrements des avoirs illicites a été spécialement conçu et diffusé sur la chaîne de télévision nationale à cette occasion. Une conférence-débat a été organisée sur le thème du Recouvrement des avoirs.

Signature des conventions de collaboration :

L'adhésion volontaire et le soutien indéfectible à la lutte ou l'adhésion à la cause suscitent à tisser des chaînes anti-corruption, ainsi que l'attestent la signature de la convention avec le SAMPATI en février 2019, suivi de la convention avec la CRM en date du 13 août 2019, puis avec le TI-IM au mois de septembre 2019. La signature d'un protocole d'accord, très important du fait de son impact financier, a bouclé la chaîne le 4 décembre 2019. Cette convention raffermi les liens de collaboration entre le BIANCO d'une part, et la Coopération Allemande et l'Ambassade de Norvège d'autre part.



Echange de signature entre le BIANCO et la Croix Rouge Malagasy qui marque le début de la collaboration entre les deux entités

Mise en place du système de doléances en ligne « i-toroka » : lancé au mois de juin de l'année 2019, le système fonctionne comme une plateforme digitalisée de dénonciation anonyme et sécurisée. Les résultats ne se font pas attendre : le nombre des doléances de qualité a augmenté depuis sa mise en place opérationnelle.



Les panélistes qui ont animé le débat lors de la présentation officielle de la plateforme de dénonciation en ligne sécurisée, «i-TOROKA» du BIANCO

Inauguration du nouveau siège du BIANCO :

quinze ans après sa mise en place à Ambohibao, le BIANCO s’est vu doter d’un nouveau bâtiment destiné à accueillir son siège. L’inauguration a été effectuée le 21 juin 2019 par Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en présence de l’Ambassadeur du Japon, Son Excellence Monsieur Ichiro OGASAWARA. Ce nouveau bâtiment dénommé « Bâtiment TOKYO » comprend :



Le nouveau bâtiment du BIANCO...

- Au rez-de-chaussée : 1 salle polyvalente de 100 m², 4 salles de 20 m² et 1 salle de 40 m² ;
- Au 1er étage : 2 salles de 32 m², 3 salles de 40 m² dont 2 “open space” et 1 salle de 20 m² ;
- Au 2ème étage : 4 salles de 20 m² et 4 salles de 40 m² « open space ».

La construction de ce nouveau bâtiment sur une surface bâtie de 620 m² (40 m x 15.5 m) a été réalisée grâce au co-financement malgacho-japonais. Le coût total du projet s’élève à hauteur de 2 392 019 768 Ariary dont 1 303 994 077 Ariary par le biais du Programme d’Investissement Public (PIP) de l’Etat malgache et 1 088 025 691 Ariary de la part de l’Ambassade du Japon par le biais du Fonds de Contre-Valeur.



...inauguré par le Premier Ministre NTSAY Christian, en présence de l’Ambassadeur du JAPON, Son Excellence Monsieur Ichiro OGASAWARA (3^{ème} à gauche)

Prestation de serment du Nouveau Directeur Général du BIANCO : Après sa nomination en Conseil des Ministres en date du 25 juillet 2019, le nouveau Directeur Général du BIANCO, Laza Eric Donat ANDRIANIRINA a prêté serment à la Cour Suprême le mardi 06 août 2019. Ainsi a-t-il pris officiellement fonction à partir de cette date. La cérémonie a été suivie de la passation de service entre l’entrant et le sortant.



Le nouveau Directeur Général du BIANCO, prononçant son serment pour la lutte contre la corruption



Passation de service entre lui et son prédécesseur pour marquer officiellement sa prise de fonction

Accueil des missions du CCUAC et de l'AAACA : Du 18 au 22 novembre 2019, le BIANCO a reçu la visite des membres du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption (CCUAC) dans le cadre de l'évaluation de Madagascar par rapport au respect de la convention de l'UA sur la prévention et la LCC. Parallèlement, du 19 au 20 novembre 2019, a eu lieu à Antananarivo la réunion des membres du Secrétariat Permanent de l'Association des Autorités Anti – Corruption d'Afrique (AAACA) en vue de la préparation de la tenue de la 5^{ème} Assemblée Générale de cette Association à Antananarivo dans le courant de l'année 2020.



Séance photo avec les membres du CCUAC après la 1^{ère} réunion tenue au siège du BIANCO (Son Président [4^{ème} à gauche] aux cotés du DG du BIANCO [5^{ème} à gauche])



Le Président de l'AAACA (2^{ème} à droite) conduisant, à Antananarivo, la réunion des membres du secrétariat permanent de cette association

Célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC) : Pour la première fois, la célébration nationale de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC) 2019 a été organisée de concert avec les entités membres du Système Anti-Corruption (SAC) dans un cadre décentralisé. Comme à l'accoutumée, une déclaration solennelle du Directeur Général du BIANCO a été diffusée aux stations TV et radio de la capitale et des autres Branches Territoriales.



La population de Toliara en marche contre la corruption

Mise en place de l'antenne régionale du BIANCO à Morondava : Officiellement inaugurée le 23 décembre 2019, l'antenne régionale du BIANCO à Morondava a été la première mise en place depuis l'année de sa création en 2004.



Signature de convention entre la Région de MENABE et le BIANCO



Le bâtiment, octroyé par la Région MENABE, pour servir d'Antenne régionale du BIANCO à Morondava

Intensification des relations internationales : Outre l'accueil par Madagascar des deux missions d'envergure continentale, à savoir l'AAACA et le CCUAC au mois de novembre 2019, le BIANCO a activement participé aux diverses conférences et sommets internationaux tant en Europe qu'en Afrique, pour ne citer que :

- L'Assemblée Générale de l'Association Internationale des Agences Anti-Corruption (IAACA) à Vienne en Autriche ;
- La 1^{ère} reprise de la 10^{ème} session de Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption, du 02 au 04 septembre 2019, à l'UNODC à Vienne en Autriche ;
- Les Conférences des Etats Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption à Vienne, Autriche
- La 34^{ème} session du Conseil Exécutif de l'Union Africaine en Ethiopie ;
- Le 3^{ème} dialogue sur la lutte contre la corruption organisé par le Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption à Kigali au Rwanda ;
- La visite de pays dans le cadre de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unis Contre la Corruption au Ghana ;
- Les Journées Nationales de la Gouvernance (édition 2019) organisées par l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption au Cotonou du Bénin ;
- La 8^{ème} session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption à Abou Dhabi aux Émirats Arabes Unis.

3

PRINCIPALES REALISATIONS

3.1- Activités opérationnelles

3.1.1- En matière d'éducation

Eduquer et sensibiliser le public afin de susciter son adhésion et son soutien à la lutte contre la corruption et pour parvenir à un changement positif du comportement et des pratiques ont toujours été les missions confiées au volet Education du BIANCO. Les différentes réalisations dans ce volet éducation dans les différents secteurs d'intervention se présentent comme suit :

Tableau 1 : Réalisations en matière d'Education – Année 2019 :

ACTIVITES	Libellés d'indicateurs	Réalisations
Mobiliser les acteurs sur les axes routiers en matière de LCC	Nombre d'ateliers de vulgarisation du guide simplifié	38
Appuyer les secteurs publics à l'appropriation des codes de conduite des agents publics	Nombre de Code de Conduite redynamisés (au niveau central)	1
	Nombre de séances d'appropriation du Code de conduite (aux niveaux territoriaux)	209
Appuyer les CAC à l'élaboration et à l'appropriation des codes de conduite du personnel des Communes	Nombre de CAC opérationnelles au niveau des Communes	52
	Nombre de séances d'appropriation	72
Appuyer des Ecoles de formation dans l'élaboration des modules de formation en matière de LCC et dans l'organisation des séances de formation à l'endroit des élèves agents de l'Etat	Nombre de Curricula de formation élaborés INFA, IMATEP, PN (ENIAP, ENSP), EGNA	2
	Nombre d'écoles ayant enseigné le module de formation	2
Mobiliser les agents des STD en matière de lutte contre la corruption (secteurs touchés par les trafics illicites des ressources naturelles)	Nombre de STD mobilisés (MEEF, Mines, GN, PN, Min Jus) au niveau central	6
	Nombre de STD mobilisés (MEEF, Mines, GN, PN, Min Jus) au niveau territorial	197
Mobiliser les OSC en matière de LCC	Nombre d'OSC mobilisées	357
	Nombre de dénonciations /interpellations	71
Mobiliser les acteurs électoraux en matière de LCC	Nombre de séances de mobilisation	18
	Nombre d'entités mobilisées (partis politiques, CENI, Observateurs, OSC)	97
Promouvoir une meilleure gouvernance communale	Nombre de Communes accompagnées pour la promotion de la transparence budgétaire	48
Appuyer la conception et l'introduction de la dimension LCC dans le programme des établissements scolaires et autres organisations	Nombre de documents d'accompagnement élaborés (par cycle EF, Lycée, ETF, autres)	2
Promouvoir la création et l'opérationnalisation des RHI en milieu scolaire	Nombre de RHI créés	25
	Nombre de RHI opérationnels	83
Renforcer la mise en place et l'opérationnalisation des RHI en milieu universitaire	Nombre de RHI créés	18
	Nombre de RHI opérationnels renforcés	9
Célébrer la JILCC	Nombre de localités animées	1

En milieu scolaire, 12 nouveaux RHI ont été programmés pour être opérationnels initialement. A la fin de l'année scolaire, 25 ont été mis en place. Il en est de même pour le milieu universitaire. L'optimisme sera de mise quant à l'avenir des futurs cadres dirigeants du pays. 18 nouveaux RHI ont été nouvellement créés contre les 12 prévus initialement.

Comme à l'accoutumée, cette activité s'achève avec la célébration de la Journée des RHI. Toutes les Branches Territoriales ont choisi avec la communauté éducative la célébration en grande pompe de cette journée pour les jeunes scolarisés : seule la BT Antananarivo a décentralisé l'activité à Miarinarivo, les autres sont restées dans les chefs-lieux de province. La Branche Territoriale Toliara a jumelé la journée avec la célébration de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption. En tout, environ 12 000 jeunes ont été touchés par cet évènement au titre de l'année scolaire 2018-2019.



Les membres des RHI de Mahajanga se mobilisent entre eux pour combattre la corruption



Séance de mobilisation du RHI du Lycée Fanovozantsoa à Maevatanàna

Avec l'appui financier du PNUD par le biais du projet IDIRC, à hauteur d'environ 4000 Usd, le BIANCO a organisé un concours de film court intitulé « kolikoly 1mn8s », à l'intention des jeunes membres des RHI dans tout Madagascar. Il s'agissait d'un outil de sensibilisation sur les méfaits de la corruption au quotidien.



Le Directeur Territorial du BIANCO à Fianarantsoa recevant les lots de la part du Représentant Résident du PNUD à Madagascar

L'année 2019 est également l'année du début de la concrétisation de l'insertion de la dimension anti-corruption dans le cursus scolaire, objet de 15 années de négociation, conformément à la réforme curriculaire initiée par le Ministère en charge de l'Education dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education (PSE). L'année scolaire 2018-2019 a été marquée par la phase d'expérimentation de l'enseignement du module « Lutte contre la corruption » inclus dans la matière Education à la Citoyenneté (EAC) pour la classe de seconde généraliste.

La mobilisation des acteurs étatiques figure parmi la priorité des priorités du volet éducation notamment la conscientisation des étudiants et auditeurs fonctionnaires en cours de formation, en tant que vecteurs du changement et porteurs de message dissuasif au sein de l'administration.



Conférence-débat animée par le Directeur Territorial lors de la journée du foncier organisée à Antsiranana, 13 août 2019

Il faut souligner également qu'à chaque intervention, l'équipe opérationnelle n'a cessé de vulgariser le nouveau système de plateforme de dénonciation anonyme et sécurisée i-toroka.

Six ateliers de renforcement des capacités en matière de plaidoyer, de veille et d'interpellation en faveur des Organisations de la Société Civile et des Média locaux au niveau des 6 provinces ont été réalisés. L'objectif visait à les impliquer davantage dans la lutte contre la corruption. Cette initiative financée par la Coopération allemande GIZ s'inscrivait dans le cadre de la collaboration du BIANCO avec l'OSC au niveau des secteurs d'intervention prioritaires du Bureau. Des Pools de Donneurs d'Alerte (PDA) ou Vondron'Angarao, dans différents secteurs, ont été mis en place et des plans d'actions ont été élaborés à l'issue de ces ateliers.

Avec l'appui financier et matériel du projet ARSSAM du PNUD, l'équipe opérationnelle du BIANCO a pu déployer un effort particulier pour promouvoir l'adoption par les agents publics travaillant sur les axes routiers et les usagers de la route d'un comportement de refus de la corruption. Cinq (05) ateliers régionaux à savoir à Mahajanga, Tolagnaro, Toamasina, Ihosy et Antananarivo ont été organisés afin de vulgariser le nouveau guide des usagers de la route, inculquer auprès des agents publics les valeurs et comportements recommandés par les codes de déontologie et de bonne conduite élaborés au niveau sectoriel et partager la culture de civisme routier pour les acteurs non étatiques œuvrant dans le transport terrestre. Malgré le budget limité alloué par le PNUD, presque toutes les Branches ont pu rééditer cet atelier avec leur ressource propre interne dans d'autres localités.



Un des ateliers régionaux organisés par la Direction Territoriale de Fianarantsoa pour la vulgarisation du nouveau guide des usagers de la route

Quant à l'amélioration de la visibilité de la Lutte Contre la Corruption au niveau local et à la mise en œuvre de la politique sectorielle dans la sphère régionale, 2019 a été, pour l'ensemble des Branches Territoriales, une année de descente intense sur le terrain pour mener des activités de proximité. Des missions dans certaines localités enclavées et éloignées, notamment dans les districts de Tsaratanana (Région Betsiboka), de Maintirano (Région Melaky) et de Mananara Nord (Région Analanjirofo), figurent parmi les plus significatives.



Ateliers de renforcement des capacités des OSC en « veille informationnelle, interpellations et plaidoyer » (dans la région Analanjirofo)

Concernant la communication de masse, 285 émissions éducatives journalières de 5 mn « Aok'izay ny kolikoly » ont été produites et diffusées sur 81 stations radio de proximité dans tout Madagascar à savoir 10 à Antananarivo, 10 à Antsiranana, 12 à Mahajanga, 4 à Toliara, 30 à Fianarantsoa et 15 à Toamasina.

En outre, les Branches Territoriales ont confectionné des supports de communication appropriés à leur localité respective. Tel fut le cas des panneaux géants, des banderoles, des roll up, des brochures, des goodies, des dépliants, des pièces théâtrales et radiophoniques, des étoffes « lambaoany », des T-shirts, des casquettes, etc. Pour susciter l'adhésion collective, ces supports véhiculaient des messages inspirés de la culture et des dialectes locaux.

Cette année, la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption du 9 décembre était particulière. En effet, il s'agissait d'une première célébration décentralisée d'un événement international, la commémoration de la signature de la Convention de Mérida. Le choix de la ville de Toliara pour abriter cette célébration inédite n'était pas anodin. Il procédait de la volonté de mettre en exergue les effets néfastes de la corruption induits par les très fortes pressions anthropiques sur les ressources naturelles de la partie méridionale de la Grande-île. Le thème choisi, à savoir « Ady amin'ny kolikoly maro lafy, harem-pirenena lovain-jafy », reflétait bien les préoccupations des populations locales préconisant une exploitation rationnelle et durable de leurs ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.



Les officiels présents lors de la journée de célébration sur la tribune officielle

Le 7 décembre, la célébration nationale a débuté à TOLIARA, marquée par un carnaval le long de la ville et par la tenue d'exposition sur la lutte contre la corruption. Les fanfares et l'animation du groupe Bloco Malagasy ont créé l'euphorie et l'allégresse.



La musique a tonné...



...Tout le monde cherchait son rythme



...pour participer au carnaval le long de la ville



La joie se lisait dans les visages...



...avec l'animation de Bloco Malagasy



Les tireurs de pousse-pousse étaient dans l'ambiance...



...pareillement pour les RHI du Conseil Communal d e la jeunesse



Les officiels ont visité les stands d'exposition

Le 08 décembre à Mangily, une visite organisée dans le village des tortues était au programme. Dans l'après-midi, chaque entité composant le Système Anti-Corruption a effectué une séance de mobilisation au profit des habitants. A l'issue, des animations radio-crochets et des ambiances folkloriques ont animé la rencontre.



Les visiteurs ont été répartis en groupe...La visite commence



Les tortues rapatriées sont élevées dans cet endroit.



Le Directeur Général du BIANCO a ouvert la séance de mobilisation



Lutter contre la corruption dans la détente...

Le 09 décembre, en la grande salle de l'hôtel Amazone à Toliara, une conférence-débat animée par le Système Anti-Corruption et le comité des sages locaux a couronné les trois jours de célébration



La délégation du Pôle Anti-Corruption était présente (1ère ligne)



La conférence-débat a intéressé le public



(de g à d) Le DG du SAMIFIN, la Professeure Dina Fotomanantena (membre du Comité des sages de Toliara), le DG du BIANCO,

**** Quelques éléments favorables et contraignants en matière d'Education :**

La volonté politique demeure un fait particulièrement apprécié lorsque les slogans scandés sont suivis d'actions concrètes. En effet, les instructions présidentielles de « tolérance zéro à la corruption » semblaient avoir trouvé un écho favorable chez les dirigeants régionaux nouvellement installés. Les conventions de partenariat signées par ces nouveaux chantres de la cause anti-corruption avec les Branches Territoriales firent office de signe témoignant de leur engagement politique.

La fin de l'année a vu l'extension de la couverture géographique et l'approfondissement de l'ancrage institutionnel de la lutte contre la corruption à Madagascar. A part l'installation de la toute première antenne régionale à Morondava, capitale de Région du Menabe, après une prospection des zones d'implantation opérationnelle, l'extension de l'emprise spatiale de la lutte anti-corruption redonne de l'espoir lorsque, d'une part, les forces vives locales expriment leur volonté de travailler en synergie avec l'agence anti-corruption et que d'autre part, les parties prenantes issues de la société civile entendent bien relayer les moyens de la lutte et les actions auprès de ces zones enclavées et peu visitées depuis plusieurs années.

Toutefois, avec l'arrivée de la nouvelle équipe dirigeante à la tête du pays, le changement fréquent des responsables étatiques intervenant aux différents échelons ralentissait les efforts déployés contre la corruption. L'instabilité politique qui s'ensuit compromettait la continuité et la pérennité des actions structurantes diligentées, à l'instar de l'initiative promue par l'association Sampana Fototra Laika (SFL) au sein de l'église FJKM qui voulaient labelliser les entités publiques pour récompenser les efforts qu'elles déployaient en matière de promotion de la bonne gouvernance.

3.1.2- En matière de prévention

L'intervention du Bureau pour prévenir la corruption s'est poursuivie en 2019. A part les actions préventives proprement dites soutenues par les Partenaires Techniques et Financiers, des formations ont été dispensées à l'endroit des responsables des six Branches Territoriales au titre du renforcement de leur capacité d'action. Les réalisations dans ce domaine sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Réalisations en matière de prévention – Année 2019

ACTIVITES	Libellé d'indicateurs	Réalisations
Accompagner les structures chargées de lutte contre la corruption sur les axes routiers	Nombre de structures de lutte contre la corruption créées et opérationnelles	18
Assister les entités organisatrices pour renforcer la sécurisation des concours administratifs	Nombre d'entités observées	12
	Nombre de convention signée	04
Créer et rendre opérationnelle une cellule anti-corruption et mettre en place des dispositifs spécifiques de prévention au niveau de tous les secteurs	Manuel de prévention de corruption mis à jour et vulgarisé	01
	Nombre de CAC créés au niveau des Départements Ministériels	07
	Nombre de CAC/CTD - STD créés	402
Effectuer des travaux d'analyse de risque de corruption auprès de services divers	Nombre d'entités suivies	215
Effectuer des travaux d'analyse de risque de corruption auprès de services divers	Nombre d'études effectuées	08
Former les responsables du Bureau en matière de cartographie de risque	Nombre de responsables formés	15
Accompagner les donneurs d'alerte à fournir des informations et à transmettre des renseignements sur l'exploitation et le trafic illicites des ressources naturelles.	Nombre de donneurs d'alerte accompagnés	58
Appuyer les actions de plaidoyer menées par le réseau d'acteurs auprès des entités concernées	Nombre de membres du réseau d'acteurs accompagnés	26
Effectuer le suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives à l'analyse des risques de corruption, de fraude et trafics illicites au niveau des aéroports	Nombre de aéroports suivis	04
Accompagner les communes à rendre la gestion des ressources transparentes	Nombre de Communes Urbaines et rurales accompagnées	57

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sectorielle anti-corruption, les structures anti-corruption au sein des Services Techniques Déconcentrés et des Collectivités Territoriales Décentralisées ont été mises en phase opérationnelle afin d'impliquer les agents publics au processus. Le nombre de structures opérationnelles s'élève alors à quatre cent neuf (409) dont deux cent quinze (215) ont bénéficié de l'accompagnement méthodologique du BIANCO dans la mise en œuvre de leurs politiques sectorielles.

Pour renforcer les dispositifs anti-corruption, des concours sur la « meilleure qualité de service » ont été organisés au niveau de la Région Bongolava et à Toliara ville. Inédit jusque-là, cet exercice consistait à soumettre chaque service à une évaluation conjointe des usagers et des techniciens du BIANCO. Les résultats de ce processus furent particulièrement encourageants dans la mesure où l'évaluation a permis de récompenser les efforts déployés pour améliorer le mode de fonctionnement et les prestations des services régionaux en lice. Le 1^{er} prix a été décerné à la Commune Urbaine de Tsiroanomandidy pour la Région Bongolava et le 1^{er} prix concernant la ville de Toliara a été attribué au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Mitsinjo Betanimena du fait de leur performance et de la qualité des services rendus.

Concernant la réduction des trafics illicites des ressources naturelles à Madagascar, l'accompagnement dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude de la gouvernance et de l'audit des risques de corruption, de fraude et des trafics illicites se poursuit au niveau des quatre aéroports internationaux d'Antananarivo, de Nosy Be, de Sainte Marie et de Toamasina. En outre, cinquante-huit (58) donneurs d'alertes et vingt-six (26) membres des réseaux d'acteurs, répartis dans toute l'Ile, ont été opérationnels. Ces dispositifs sont destinés à fournir au BIANCO des informations sur l'exploitation et le trafic illicites de ces ressources.

Quant à la sécurisation des différents recrutements dans la Fonction Publique par voie de concours ou d'autres modes, l'accompagnement du BIANCO a été précédé par des conventions de collaboration avec les entités de tutelle. C'était le cas du protocole d'accord convenu avec l'Institut National de Formation Administrative (INFA), le Ministère de la Défense Nationale (MDN), l'Académie Militaire et l'Inspection Générale de l'Etat, lequel protocole prescrivait des mesures préventives à entreprendre tout au long des différentes phases du recrutement.

Par ailleurs, huit (08) autres entités ont bénéficié des appuis ponctuels dispensés sous forme de coaching et d'assistance technique.

En dépit des recommandations formulées pour la transparence et la sincérité de certains recrutements, force est de constater le peu d'engouement et la réticence manifestés par certains responsables envers ces recommandations qui visent à limiter les opportunités de corruption.



Signature de convention entre le BIANCO, le Ministère de la Défense Nationale et le Ministère de la Fonction publique pour les concours d'entrée à l'Académie Militaire

S'agissant de la réduction des opportunités de corruption dans la gestion des Collectivités Territoriales Décentralisées, cinquante-sept (57) communes ont été appuyées dans la mise en place et l'opérationnalisation des standards de service : 10 à Antananarivo, 08 à Fianarantsoa, 03 à Toamasina, 15 à Mahajanga, 06 à Toliara et 15 à Antsiranana.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption sur les grands axes routiers, des efforts ont été consacrés à la mise en place et l'opérationnalisation des dix-huit (18) structures au niveau régional pour faciliter l'application effective des dispositifs anti-corruption dans le secteur du transport terrestre. Sans attendre le règlement d'application en la matière, des livrets récapitulant les dispositions de la Loi N°2017-002 du 06 juillet 2017 sur le Code de la route ont été vulgarisés auprès des usagers de la route (coopératives, chauffeurs, propriétaires, agents de contrôle, ...). Ces guides indiquent les infractions routières courantes ainsi que les sanctions y afférentes.

Par ailleurs, afin de cerner les risques de corruption à travers les systèmes et procédures, le BIANCO a réalisé les huit (08) analyses de risques dans les procédures applicables aux secteurs d'activités suivants :

- Le recouvrement et approvisionnement de la société JIRAMA à Antananarivo ;
- La sécurisation des recettes et dépenses communales ;
- La gestion des commandes publiques au niveau de la Région Haute Matsiatra ;
- Le recouvrement et l'approvisionnement de la société JIRAMA de Toamasina ;
- La passation de marchés au niveau du Fonds d'Intervention pour le Développement ;
- La visite des détenus à la Maison centrale de Marofoto de Mahajanga ;
- Le recouvrement des ristournes provenant de l'exploitation du saphir dans la Commune urbaine de Sakaraha ;
- Le recouvrement et la gestion des ressources propres du Centre Hospitalier Universitaire de la place Kabary à Antsiranana.



Atelier Anti-Corruption WORKS sur la gestion des R.P.E du CHU à l'Hôtel de la Poste Antsiranana – 24 et 25 octobre 2019

**** Quelques éléments favorables et contraignants en matière de Prévention :**

En partenariat avec l'agence de coopération allemande GIZ, le renforcement des capacités des officiers du BIANCO en charge de la prévention auprès des Branches Territoriales dans le domaine de l'analyse des risques de corruption (la cartographie des risques) a été réalisé avec succès. Cette formation a permis la consolidation de l'expertise méthodologique sur des cas concrets à partir de l'approche innovante apprise d'AC-WORKS. Cette approche méthodologique facilite l'analyse et l'identification des mesures les plus adéquates pour réduire les risques de corruption.

Dans l'optique du transfert en cascade du savoir-faire en la matière, les préventeurs du BIANCO ont aussi appris les bonnes manières pour y procéder au profit des structures sectorielles anti-corruption pour qu'elles puissent elles-mêmes réaliser à leur retour les analyses de risques de leurs propres procédures et systèmes.

Par ailleurs, la lutte contre la corruption dans le secteur privé peine à trouver ses repères faute d'approche méthodologique idoine. La mobilisation de ce secteur reste mitigée et ce, malgré l'implication partielle de certains groupements professionnels. A noter que le rôle de ce secteur en matière de corruption auprès du secteur public demeure non négligeable et devrait faire l'objet d'une intervention spécifique et appropriée. Or, il convient de trouver les meilleurs procédés préventifs de la corruption prévalant dans ce secteur du fait de son interaction avec le secteur public d'une part, et d'autre part de l'incidence négative sur la situation de la gouvernance économique et financière du pays.

Enfin, la non disponibilité des ressources, plus particulièrement financière, affectées à la prévention de la corruption constitue des handicaps majeurs compromettant les actions et les avancées dans la lutte contre la corruption auprès des Départements ministériels et leurs démembrements ainsi qu'auprès du secteur privé.

3.1.3- En matière d'application de la loi

En matière de déclaration de patrimoine, la base des données sur les 13 000 déclarations reçues en 2017 et en 2018 a été établie avec succès par des opérateurs de saisie. Il reste que le système de saisie en ligne dans le cadre de leur gestion dynamique nécessite de nettes améliorations tant au niveau fonctionnel qu'au niveau de l'interface.

Pour l'année 2019, 7172 déclarations de patrimoines ont été reçues, compte tenu de l'acquittement de cette obligation légale, c'est-à-dire la périodicité de 2 ans selon la nouvelle loi anti-corruption.

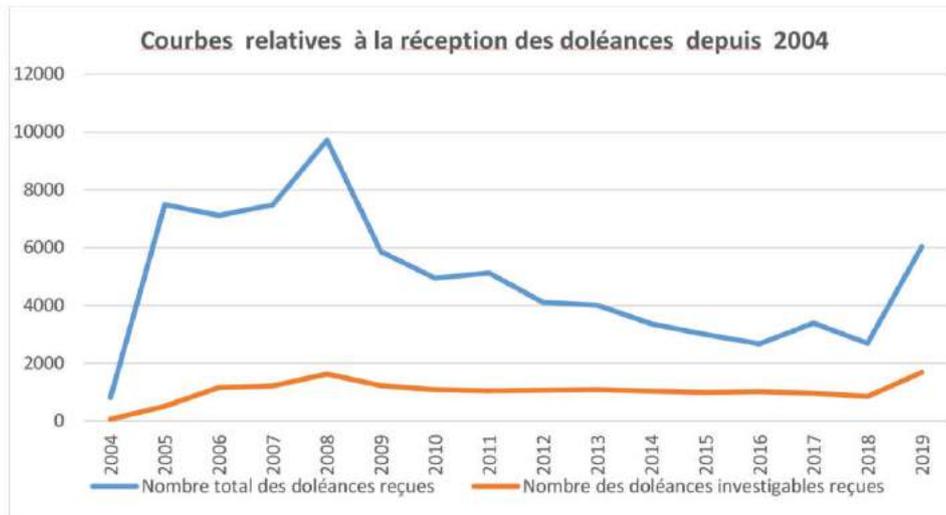
Tableau 3 : Réalisations en matière d'application de la loi – Année 2019

DESIGNATION ACTIVITES ET TACHES	Libellé d'indicateurs	Réalisations
Recevoir et délibérer les doléances parvenues au Bureau et reçues durant l'antenne mobile	Nombre des doléances reçues	6 033
	Nombre de doléances non investigables reçues	4 340
Effectuer les enquêtes sur les doléances investigables	Nombre de dossiers traités	1 121
Transmettre les dossiers d'investigation et présenter les personnes soupçonnées devant le parquet	Nombre de dossiers transmis aux juridictions	405

Par rapport à la mise en œuvre de la répression des infractions de corruption et assimilées, au titre de l'année 2019, le BIANCO a enregistré 6033 doléances : 1699 ont permis d'initier des investigations, soit 28,1% du total reçu. Les 405 dossiers transmis aux juridictions ont permis l'arrestation de 639 personnes soupçonnées dont 155 ont été placées sous mandat de dépôt.

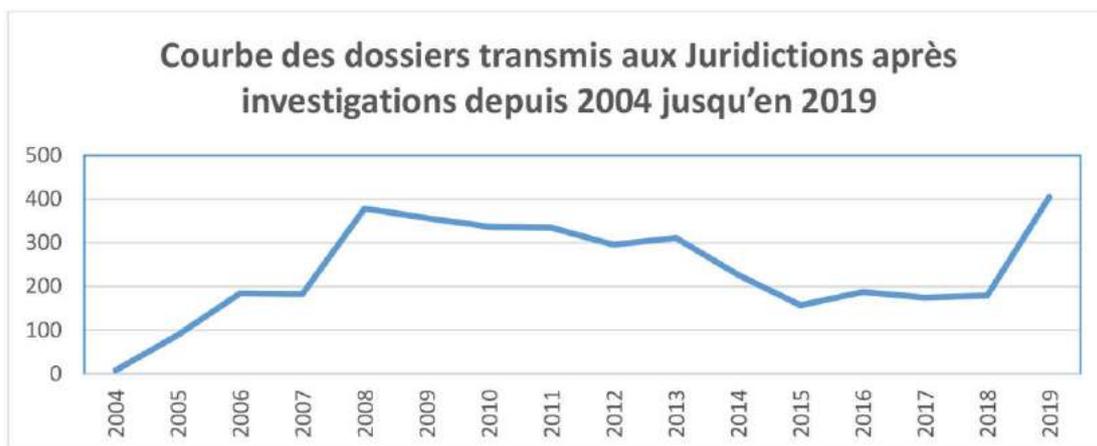
En 2019, le nombre de doléances reçues a substantiellement augmenté par rapport aux sept dernières années du fait d'un regain de confiance du grand public suite à l'aboutissement du traitement de quelques grands dossiers au niveau du BIANCO et grâce aux suites favorables données par le Pôle Anti-Corruption d'Antananarivo aux différents dossiers d'investigation.

Graphe 1 : Evolution des doléances reçues depuis 2004



Après le renforcement du nombre des investigateurs, le nombre des doléances traitées a significativement augmenté par rapport aux années précédentes.

Graphe 2 : Evolution des dossiers transmis aux juridictions depuis 2004



Par ailleurs, l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'opérationnalisation d'une plateforme de dénonciation anonyme sécurisée, dénommée « i-toroka », une plateforme mise en œuvre en partenariat avec la Coopération Allemande Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), ont contribué à l'amélioration des réalisations et des résultats.

**** Quelques éléments favorables et contraignants en matière d'Application de la loi :**

En 2019, le BIANCO a pu améliorer de façon significative son intervention en matière d'investigation. A côté du renforcement de l'effectif de ses investigateurs, les capacités techniques et matérielles de l'équipe d'investigation ont été renforcées. En conséquence, le nombre des dossiers en instance a beaucoup diminué. Par ailleurs, l'opérationnalisation de la plateforme en ligne de dénonciation dénommée "i-toroka" a marqué le début d'un succès au vue de la protection des lanceurs d'alerte et pour solliciter la dénonciation des grandes corruptions.

Le succès grandissant enregistré par les nouveaux dispositifs de dénonciation en ligne, les lanceurs d'alerte et les réseaux d'acteurs rend concomitamment inopérants certains procédés à l'instar des boîtes à doléances dont les organes gestionnaires sont devenus au fil du temps inopérants, voire caduques, dans certaines zones.

3.2. Activités d'appui aux opérations

3.2.1. En matière de communication

Pour réaliser sa mission, le BIANCO s'est servi de plusieurs canaux d'information et de communication. Les réalisations chiffrées dans ce domaine sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 4 : Les réalisations en matière de Communication – 2019

Activités	Libellé d'indicateurs	Réalisations
Communication Institutionnelle		
Rapport annuel d'activités	Rapport annuel édité	200
Articles et communiqués de presse	Nombre d'articles et communiqués de presse envoyés à la presse	35 relatifs aux activités d'éducation et de prévention
Brèves	Nombre de brèves ayant fait l'objet de réécriture	260
Communication sur dossier sensible	Nombre de dossiers sensibles communiqués à la presse	19
Production de support de communication : Rollup, banderole, dépliants	Nombre de supports produits	06 de chaque
Edition d'agenda personnalisé 2020	- Nombre d'agendas édités	- 250 à visée Institutionnelle - 200 pour le personnel
Supports photos/vidéos	Nombre d'événements sujets de prise de photos	22
Conférence de presse/ Point de presse	Nombre de conférence de presse réalisée	02 (présentation officielle du rapport annuel 2018 et mission d'évaluation du CCUAC) 01 point de presse avec l'AAACA en mission à Madagascar en novembre 2019
Interview	Nombre d'interview effectuée	02
Talkshow	Nombre de talkshow réalisé	3 (02 sur TV et 01 sur radio)
Présentation officielle du rapport d'activités annuel	Nombre de Communication média effectuée	01
Célébration de la Journée des RHI	Nombre de Communication média effectuée	01
Célébration de la Journée Internationale de la lutte contre la corruption	Nombre de Communication média effectuée	03 (avant-pendant-Après événement)
Inauguration du nouveau siège du BIANCO	Nombre de Communication média effectuée	01
Prestation de serment du Nouveau Directeur Général du BIANCO	Nombre de Communication média effectuée	01
Célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC)	Nombre de Communication média effectuée	01
Inauguration de la 1 ^{ère} antenne régionale à Morondava	Nombre de Communication média effectué	01

Activités	Libellé d'indicateurs	Réalisations
Communication de masse		
Diffusions d'émissions "Aok'izay ny kolikoly" sur RNM et sur les stations locales des Branches Territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire - Fréquence et diffusion - Envoi émissions aux BT 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire : national - Fréquence et diffusion : quotidienne du lundi au Vendredi, de janvier à décembre : 256 diffusions - Envoi émissions aux BT : 207
Production et diffusions de TOP HORAIRE BIANCO sur RNM et sur les stations locales des Branches Territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire - Production - Fréquence - Diffusions - Envoi spots aux BT 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire : national - Production : 8 nouveaux spots - Fréquence : quotidienne du lundi au vendredi - Diffusions Février - Déc : 238 - Envoi spots aux BT : 08
Production et diffusions de sketches TORAK'HEHY sur TVM	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire - Productions - Fréquence - Diffusions - Envoi aux BT 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire : nationale - Productions : 04 - Fréquence : mensuelle (mars - juin 2019) - Diffusions : 03 - Envoi aux BT : 04
Edition de CALENDRIER 2020 BIANCO	<ul style="list-style-type: none"> - Format <ul style="list-style-type: none"> • PVC • Pyramide • Poche 	<ul style="list-style-type: none"> - Format : 3 - Impression : <ul style="list-style-type: none"> • PVC : 50 exemplaires • Pyramide : 750 exemplaires • Poche : 10 000 exemplaires
Insertion BIANCO dans Passeport pour Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> - Conception maquette - Insertions 	<ul style="list-style-type: none"> - Maquette : 1 conception - - - Insertions : 3 publications mai - juin juil - août / sept - oct
Insertion BIANCO dans l'Annuaire des Télécommunications de Madagascar - édition 2019	<ul style="list-style-type: none"> - conception maquette et insertion en page de couverture verso 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 maquette conçue et publiée + insertion en page de couverture verso
Célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la production des spots TV et Radio - Participation aux événements de la célébration 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la production des spots TV et Radio - Participation aux événements de la célébration
Inauguration du nouveau bâtiment du BIANCO	<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie d'inauguration - Conception de fresque murale pour fond de prise de vue - Décoration 	<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie d'inauguration : liste d'invités établie - Fresque murale pour fond de prise de vue : 3 maquettes conçues + prospection prestataire effectuée - Décoration florale intérieure : prospection effectuée, liste de prestataires transmise à équipe DAF

Activités	Libellé d'indicateurs	Réalisations
Communication de masse		
<i>Financement PNUD</i> Campagne de sensibilisation sur la Corruption Basée sur le Genre	<ul style="list-style-type: none"> 1) Production Spot TV 2) Production Spot radio 3) Conception Affiche 4) Conception et dispatch Flyer 5) Conception Bâche 6) Conception Roll up 	<ul style="list-style-type: none"> 1) Spot TV : 1 2) Spot radio : 1 3) Affiche : * 2 maquettes conçues / * 11.000 exemplaires imprimés et dispatchés 4) Flyer : * 1 maquette conçue / * 11.000 exemplaires imprimés et dispatchés 5) Bâche : 1 maquette 6) Roll up : 1
<i>Financement GIZ</i> Plateforme de dénonciation anonyme : CEREMONIE DE LANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Spot TV - Support de visibilité - Liste d'invités à la cérémonie 	<ul style="list-style-type: none"> - Spot TV : 1 spot produit - Support de visibilité : 1 bâche + 1 roll up confectionnés - Liste d'invités à la cérémonie : établie
<i>Financement GIZ</i> Plateforme de dénonciation anonyme : CAMPAGNE DE LANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Formation - Spot TV didactique - Spot TV de lancement - Spot radio - Affiche - Flyer - Diffusions 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation : participation – volet vulgarisation - Spot TV didactique : 1 spot produit et diffusé sur le site web - Spot TV de lancement : 2 spots produits - Spot radio : 2 spots produits - Affiche : 1 affiche conçue - Flyer : 1 flyer conçu - Diffusions nationales : collecte tarifs + établissement plan média + coordination campagne TV/radio
Edition et mise en ligne du bulletin de mobilisation "Miara-miady amin'ny kolikoly" - Fréquence : Trimestrielle	- Nombre publications	08
Conception et mise en ligne de visuels de mobilisation sur la page facebook du BIANCO - Fréquence : Bimensuelle	- Nombre publications	24
Renforcement visibilité : appui aux événementiels - mise en place de supports de visibilité et prises de vues	<ul style="list-style-type: none"> - Supports de visibilité posés : selon événements - Prise de vue : selon contexte 	- Supports de visibilité posés : 22 événements
Gestion dynamique des déclarations de patrimoine : appui à la phase de saisie des déclarations - Anonymisation des documents	- Documents anonymisés	12500
Concours mini-films RHI 2019 : participation à l'évaluation	- Evaluation des films finalistes	- 57 films finalistes évalués

Activités	Libellé d'indicateurs	Réalisations
Community Management		
Promotion de la page Facebook	-Evolution en nombre de likes (fan page)	- Trim 1 : 3762 - Trim 2 : 6 908 - Trim 3 : 7 672 - Trim 4 : 8294
Publication sur la page Facebook	-Nombre de publications - Portée de publications - Interaction sur les publications	- 91 publications - Portée : 493 802 -Interaction : 119 105
Transfert de doléances reçues sur fb vers BT	- Nombre de doléances envoyées	299 doléances transférées vers BT
Traitement des messages reçus	- Nombre de messages traités	978 messages reçus et traités
Mise à jour de contenu web	-Nombre de contenus mis à jour	103 (articles, pages, échos régions)
Promotion du site web	-Trafic site	141 578 visites de page enregistrées
Lancement de la plateforme de doléance en ligne	-Nombre de doléances reçues via la plateforme	435 doléances reçues depuis la création de la plateforme
Echos Facebook/Echos web	-Echos envoyés	105 échos envoyés

Parmi les supports de diffusion :

- 200 exemplaires de Rapport d'activités annuel 2018 ont été édités pour les cibles institutionnelles dont les membres du Gouvernement, les Chefs d'institution, les Partenaires Techniques et Financiers. La version électronique a été dispatchée auprès des organisations de la société civile, des autorités morales, religieuses ainsi que d'autres cibles. Chaque année, le rapport annuel est disponible sur le site web du BIANCO (www.bianco-mg.org) pour une visibilité nationale et internationale.

- 35 communiqués de presse relevant des activités opérationnelles d'éducation et de prévention du BIANCO et 19 autres relevant des activités d'investigation ont été transmis à la presse pour publication. Par ailleurs, un avis de recherche a été lancé également dans le cadre d'un dossier d'investigation.

Des interventions directes à travers des conférences de presse, des points de presse et une grande interview ou une intervention sur émissions spéciales TV/Radio ont été organisées :

- 02 grandes conférences de presse ont été réalisées. La première se focalisait sur le rapport d'activités réalisées en 2018 et l'avancée de la lutte contre la corruption en général tandis que la seconde portait sur la mission d'évaluation du Conseil Consultatif de l'Union Africaine de Lutte Contre la Corruption effectuée à Madagascar.

- Par ailleurs, 01 point de presse a été réalisé avec la délégation de l'Association des Agences Anti-Corruption en Afrique qui était en mission à Madagascar en novembre 2019.

- 02 grandes interviews ont été réalisées dans l'Hebdo de l'Express de Madagascar : 01 avec l'ancien Directeur Général pour résumer ses réalisations et son parcours à la tête du BIANCO et 01 autre avec le nouveau Directeur Général pour son nouveau mandat et ses perspectives pour la conduite de la lutte contre la corruption à Madagascar.

- 02 interventions sur des émissions TV ont eu lieu : 01 sur l'émission « DATA » (ou Dinika Ambany Tafon-trano) de VIVA Télévision et 01 autre sur l'émission « RESABE » de Madagascar Télévision ou MATV.

- Par ailleurs, 02 interventions radio ont été réalisées : 01 dans l'émission de « Radio plus » et 01 autre dans l'émission phare « Savaravina » de la Radio Nationale Malgache ou RNM.

En 2019, le BIANCO a utilisé des supports électroniques pour ne citer entre autres que la promotion de la page Facebook du BIANCO (avec environ 25 000 nombre de likes [fan page] durant toute l'année) et la promotion du site web avec 141 578 visites enregistrées pour la même année. Des supports média et hors média ont été utilisés à bon escient également afin d'atteindre un public plus large.

Enfin, tous les événements majeurs vécus ou organisés par le Bureau (cf. 1.2, Evènements marquants) ont fait l'objet de communications adéquates.

3.2.2. En matière de gestion des ressources humaines

3.2.2.1. Mouvements du personnel

La situation des agents recrutés et radiés du contrôle du BIANCO est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Mouvements du personnel du BIANCO – Année 2019

Situation au 01 Janvier 2019	Mouvements du personnel en 2019		Situation au 31 décembre 2019
	Entrées	Sorties	
184	25	13	196

Pour l'année 2019, l'effectif du personnel était passé de 184 à 196, soit une augmentation de 6,5% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation épousait bien l'évolution positive de l'effectif du personnel enregistrée depuis l'année 2017 illustrée par le graphe ci-après. Toutefois, cette augmentation ne suivait pas encore les chiffres fixés dans le plan de développement du BIANCO qui a été défini dans son Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et dont l'objectif fixé pour l'exercice 2019 était d'avoir un effectif de 255 personnes.

Graphe 3 : Evolution de l'effectif du personnel depuis 2015



Ci-après les détails du mouvement du personnel au cours de l'année 2019 :

Tableau 6 : Détails sur les mouvements du personnel du BIANCO – Année 2019

DEPARTS : 13 au total	Recrutés : 25 au total dont 21 investigateurs	Promotion / affectation : 7
<ul style="list-style-type: none"> - Fin de mandat : 1 - Admission à la retraite : 3 - Démission : 2 - Fin détachement : 2 - Licenciement : 3 - Essai non concluant : 1 - Décès : 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général : 1 - Investigateur en chef : 1 - Investigateurs : 5 - Assistants Investigateurs : 15 - Community Manager – Webmaster : 1 - Secrétaires de direction : 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion interne : 4 - Affectation : 3

3.2.2.2. Formation et renforcement des capacités

- Formations locales et team building

Des formations dispensées par des centres spécialisés ou par des experts internationaux ont été organisées sur place. Les thèmes portaient sur :

- La prévention de la corruption dans l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles ;
- L'analyse et la détection de risques de corruption dans les systèmes et procédures administratifs ;
- Le renforcement de l'esprit d'équipe ou Team building organisé par les Branches Territoriales.

De plus, des formations locales ont été réalisées directement par les Branches Territoriales suivant leurs besoins (langues, échanges d'expériences entre branches, ...).

- Formations internationales et visite d'échanges

Dix personnes ont bénéficié de formations à l'extérieur, sur les thèmes suivants :

- Human Trafficking and Child Exploitation Course au Botswana ;
- Le mécanisme de stratégie anti-corruption, en Egypte ;
- Lutte contre la corruption à l'Ecole Nationale d'Administration en France ;
- Lutte contre la corruption à la Commission anti-corruption et droit civil de la Corée du Sud ;
- « Gouvernance pour les officiels des pays africains » lors d'un séminaire international en Chine.

3.2.3. En matière de gestion administrative et financière

Pour bien soutenir ses activités opérationnelles et son fonctionnement, le Bureau a procédé à la gestion rationnelle des moyens financiers et logistiques mis à sa disposition.

3.2.3.1. Dotation de crédits et de subventions

- Crédits du Budget Général inscrits dans la Loi de Finances Rectificative 2019

Depuis la mise en œuvre de la SNLCC 2015 -2020, comme pour les années précédentes, l'année budgétaire 2019 a été en grande partie financée par l'Etat Malagasy. Les crédits alloués au BIANCO au titre de l'année 2019 ont été reconfirmés et inscrits dans l'Ordonnance n° 2019-005 du 28 mai 2019 portant Loi de Finances Rectificative pour 2019 pour un montant total de douze milliards sept cent soixante quinze million six cent soixante dix-neuf mille Ariary (12 775 679 000,00 Ar.) dont cinq cent quatre vingt deux millions Ariary (582 000 000,00 Ar.) sur Fonds de Contre-Valeur du Japon et douze milliards cent quatre-vingt treize million six cent soixante dix-neuf mille Ariary (12 193 679 000,00 Ar.) sur le Budget Général de l'Etat Malgache.

L'évolution des crédits alloués en 2019 par rapport à ceux accordés en 2018 et 2017 ainsi que leur répartition se présentent comme suit :

Tableau 7 : Evolution et répartition des crédits alloués pour 2019

EVOLUTION DES CREDITS de 2017 - 2018 - 2019 (en millier d'Ariary)						
INSTITUTION/MINISTERE: PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
ORGANISME: BIANCO						
LFI/LFR 2017, 2018 et 2019		2017	2018		2019	
CATEGORIES DE DEPENSES		LFR 2017 (Crédit Alloué pour 2017)	Augmentation par % à 2017	LFR 2018 (Crédit Alloué pour 2018)	Augmentation par % à 2018	LFR 2019 (Crédit Alloué pour 2019)
INTERET DE LA DETTE						
SOLDE						
HORS SOLDE		4 384 000		5 190 400		8 009 179
FONCTIONNEMENT	Indemnités	3 040 000	10%	3 344 000	44%	4 808 322
	Biens et Services (IRSA)					985 200
	Transferts	1 344 000	37%	1 846 400	20%	2 215 657
	TOTAL fonctionnement	4 384 000		5 190 400	54,31%	8 009 179
INVESTISSEMENT	Financement Interne	400 000	275%	1 500 000	179%	4 184 500
	Financement Externe					
	TOTAL investissement	400 000		1 500 000		4 184 500
TOTAL BUDGET GENERAL		4 784 000	40%	6 690 400	82%	12 193 679
FCV - JAPON	Investissement			1 670 000	-65%	582 000
	TOTAL FCV - Japon	0		1 670 000		582 000
TOTAL Fond de Contre-Valeur/Japon		0		1 670 000	-65%	582 000
TOTAL des CREDITS INSCRITS dans LFI/LFR		4 784 000	75%	8 360 400	53%	12 775 679
					167,05%	

Le total des crédits alloués au BIANCO au titre du Budget Général de l'Etat et inscrit dans la Loi de Finances rectificative 2019 a enregistré une augmentation moyenne de 82% par rapport aux crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2018.

Pour l'année budgétaire 2019, les crédits alloués au BIANCO au titre du Budget Général de l'Etat comprennent :

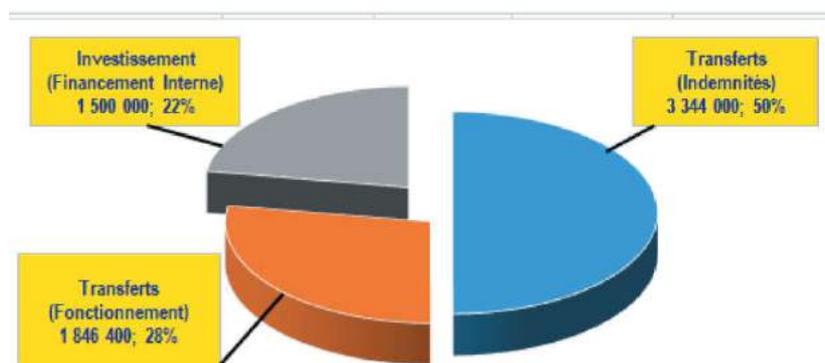
- Une rubrique Fonctionnement « Indemnités ou transferts pour les indemnités » : un montant total de quatre milliards huit cent huit millions trois cent vingt-deux mille Ariary (4 808 322 000Ar.) a été alloué en 2019 pour cette rubrique. Cette enveloppe budgétaire a enregistré une augmentation de 44% par rapport à 2018, soit un milliard quatre cent soixante quatre millions trois cent vingt deux mille Ariary (1 464 322 000 Ariary) d'augmentation.

- Une rubrique Biens et Services « IRSA » : pour la première fois, un montant de neuf cent quatre vingt cinq millions deux cent mille Ariary (985 200 000 Ar.) a été inscrit cette année 2019. Ces crédits sont destinés pour le paiement des IRSA des années 2018 et 2019 du BIANCO.

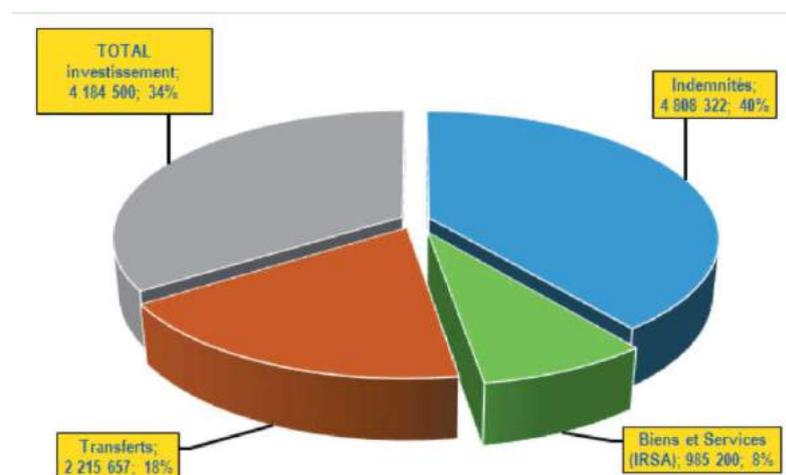
- Une rubrique Fonctionnement « Transferts » : c'est dans cette rubrique que sont prises en charge toutes les activités opérationnelles du BIANCO (Investigation, Education-Prévention...). Celle-ci est passée d'un montant d'un milliard huit cent quarante six millions quatre cent mille Ariary (1 846 400 000Ar.) en 2018 à deux milliards deux cent quinze millions six cent cinquante sept mille Ariary (2 215 657 000Ar.) en 2019, soit une augmentation de 20% par rapport à l'enveloppe budgétaire allouée en 2018.

- Une rubrique Investissement « Financement interne » : le montant alloué est de quatre milliards cent quatre vingt quatre millions cinq cent mille Ariary (4 184 500 000Ar.) en 2019, soit une augmentation de 179% par rapport au crédit pour investissement alloué en 2018 de l'ordre d'un milliard cinq cent millions Ariary (1 500 000 000Ar.).

Grphe 4 : Répartition des crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2018 (en millier d'ariary)



Grphe 5 : Répartition des crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2019 (en millier d'ariary)



- Subventions émanant des Partenaires Techniques et Financiers en 2019

En 2019, si les activités du Bureau ont été financées en grande partie par l'Etat Malagasy, au cours de l'année 2019, cinq partenaires ont appuyé le BIANCO, à savoir :

- Le Programme des Nations Unies pour le Développement par le biais du projet Institutions Démocratiques Intègres, Représentatives et Crédibles (IDIRC) et financé par le Peace Building Found (PBF) ou Fonds pour la Consolidation de la Paix.

Les appuis financiers gérés directement au niveau du PNUD/IDIRC concernent :

- ✓ L'acquisition de matériels informatiques destinés au BIANCO ;
- ✓ L'acquisition de matériels spécifiques pour les investigations (notamment pour la Branche Territoriale d'Antananarivo) ;
- ✓ L'étude « Evaluation de l'impact des activités opérationnelles du BIANCO et identification des valeurs de référence des indicateurs » ;
- ✓ La célébration nationale à Toliara de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption.

- L'Ambassade du Japon à travers le Fonds de Contre-Valeur (FCV) qui est un Fonds géré par l'Agence Comptable des Fonds de Contre-Valeur au niveau du Trésor et qui concerne le renforcement des capacités matérielles du BIANCO par :

- ✓ L'acquisition de matériels roulants ;
- ✓ L'acquisition de matériels informatiques.

• L'Agence de Coopération allemande GIZ à travers le Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) :

- ✓ La Convention de partenariat n°83297129 du 22 août 2018, entre le BIANCO via la Branche Territoriale de Toliara et le PAGE ;
- ✓ La Convention de partenariat n°14.22807.7-001.00 du 16 juillet 2018, entre le BIANCO via la Branche Territoriale de Mahajanga et le PAGE, du 16 juillet 2018 au 30 septembre 2019.

• L'Agence de Coopération allemande GIZ à travers le Projet de Développement Communal Inclusif et Décentralisé (PRODECID) :

- ✓ La Convention de subvention locale n°COSOF 83295600 entre le BIANCO via la Branche Territoriale d'Antananarivo et le PRODECID, du 25 juillet 2018 au 25 février 2019 ;
- ✓ La Convention de subvention locale n°14.2282.3-001.00 entre le BIANCO via la Branche Territoriale de Mahajanga et le PRODECID ;
- ✓ La Convention relative aux subventions locales n° 83316969 entre la Direction Générale du BIANCO et le Projet SFF Appui au BIANCO lié au PRODECID, du 06 mars 2019 au 30 avril 2019 ;
- ✓ La Convention relative aux subventions locales n° 8333135 entre la Direction Générale du BIANCO et le Projet SFF Appui au BIANCO lié au PRODECID, du 21 octobre 2019 au 29 novembre 2019

• Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC) :

✓ Convention n°2017.0575 du 20 octobre concernant l'Appui pour la sécurisation des concours administratifs de l'ENMG, de l'ENAP et de l'ENAM.

Le tableau ci-après récapitule les subventions accordées et versées en 2019 :

Tableau 8 : Subventions accordées (versées) en 2019

Partenaires Financiers	Subventions accordées (versées) en 2019 (En millier d'Ariary)			
	Projet PAGE/GIZ	PNUD	SCAC/ Ambassade de FRANCE	Projet PRODECID/GIZ
Reliquat sur Subvention de l'année 2018			54 213,56	26 587,15
Montant des Subventions versées en 2019 (y compris remboursement)	54 222,30	6 421,80		104 725,78
TOTAL des Subventions par PTF en 2019	54 222,30	6 421,80	54 213,56	131 312,93
TOTAL des Subventions Reçues et disponibles en 2019	246 170,58			

3.2.3.2. Emploi de crédits et utilisation de subventions

- Emploi des crédits issus du Budget général

Les crédits disponibles pour 2019 regroupent à la fois les crédits versés en 2019 et ceux disponibles à la fin de l'année 2018. Le tableau ci-après montre leurs emplois et reprend également le montant des dépenses réalisées en 2017 et en 2018 en vue d'une comparaison entre les trois exercices budgétaires.

Tableau 9 : Emplois des crédits du budget général en 2019 et comparaison avec les exercices 2017 et 2018

BIANCO: CREDITS ET EMPLOIS 2019 (avec une comparaison des emplois 2017 - 2018 - 2019) en millier d'Ariary		CREDITS 2019			EMPLOIS 2019		Crédits Disponibles (Fin 2019)	EMPLOIS 2018		EMPLOIS 2017		
		2018		2019	Total des Crédits disponibles pour t2019	%		Total des Emplois 2019	%	Total des Emplois 2018	%	Total des Emplois 2017
CATEGORIES DE DEPENSES	Crédits disponibles (Fin 2018)	Reprise "OP" (Fin 2018)	LFR 2019 (Crédit Alloué pour 2019)									
	INTERET DE LA DETTE											
SOLDE												
HORS SOLDE		1 078 057	47 081	8 009 179	9 134 317	74,22%	6 779 537	2 354 781	83,55%	5 476 164	74,70%	3 901 400
FONCTIONNEMENT	Indemnités	2 383			2 383	0,00%	0	2 383	93,61%	34 907	93,98%	581 645
	Biens et Services (IRSA)	13 613	30 216	985 200	1 029 029	80,80%	831 476	197 553	69,32%	30 753	70,67%	34 280
	Transferts (pour les Indemnités)	748 002		4 808 322	5 556 324	63,32%	3 518 519	2 037 805	82,38%	3 497 178	70,36%	2 138 820
	Transferts (Fonctionnement)	314 059	16 885	2 215 657	2 546 582	95,40%	2 429 542	117 040	85,90%	1 913 326	75,68%	1 146 655
	TOTAL fonctionnement	1 078 057	47 081	8 009 179	9 134 317	74,22%	6 779 537	2 354 781	83,55%	5 476 164	74,70%	3 901 400
INVESTISSEMENT	Financement Interne	1 429 474	193 114	4 184 500	5 807 088	37,05%	2 151 349	3 655 739	12,20%	198 660	75,17%	387 818
	Financement Externe											
	TOTAL investissement	1 429 474	193 114	4 184 500	5 807 088	37,05%	2 151 349	3 655 739	12,20%	198 660	75,17%	387 818
TOTAL BUDGET GENERAL		2 507 532	240 194	12 193 679	14 941 405	59,77%	8 930 886	6 010 519	69,35%	5 674 824	74,74%	4 289 218

Les informations relatives aux exercices 2017 et 2018 éclairent les dépenses accomplies en 2019.

- Pour l'année 2017, le taux moyen de consommation des crédits était de 74,74%, soit :
 - ✓ Sur un total de crédits disponibles pour 2017 de 5 738 538 000 Ariary ;
 - ✓ Le total des emplois 2017 est de 4 289 218 000 Ariary
- Pour l'année 2018, le taux moyen de consommation des crédits était de 69,35%, soit :
 - ✓ Sur un total de crédit disponible pour 2018 de 8 182 356 000 Ariary ;
 - ✓ Le total des emplois 2018 est de 5 674 824 000 Ariary.

Pour l'année 2019 :

- Si le total des dépenses effectuées est de 8 930 886 000 Ariary sur un total de ressources disponibles de 14 941 405 000 Ariary, le taux moyen des utilisations de crédits est donc de 59,77%.

- Les grandes rubriques des dépenses en 2019 sont :
 - ✓ **Les Transferts pour « Indemnités »** qui s'élèvent à 3 518 519 000 Ariary en 2019 contre 3 497 178 000 Ariary en 2018 et 2 138 820 000 Ariary en 2017. Par rapport à 2018, on constate une augmentation d'environ 20 millions d'Ariary qui résulte de :
 - La réévaluation en 2019 des indemnités liées à la fonction du personnel de 12% environ par rapport à 2018 ;
 - L'augmentation de l'effectif du personnel du BIANCO qui est passé de 184 en 2018 à 196 en 2019, soit environ une dizaine de nouvelles recrues ;
 - Par ailleurs, les pécules du personnel depuis août 2018 jusqu'au mois de décembre 2019 sont encore en attente de paiement. En effet, la règle est de les payer tous les deux ans. Comme le dernier paiement a été effectué en juillet 2018, le prochain se fera donc en juillet 2020 et aucun paiement n'a été effectué en 2019.

Ces dépenses de « Transferts pour indemnités » en 2019 concernent 63,32% des crédits disponibles de 5 556 324 000 Ariary pour cette rubrique.

✓ **Les Transferts pour « Fonctionnement »** : Le montant total des emplois en 2019 est de 2 429 542 000 Ariary. Par rapport aux crédits disponibles de 2 546 582 000 Ariary, cette dépense correspond à 95,40%.

Par contre, par rapport aux dépenses de 2017 et de 2018 qui se chiffrent respectivement à 1 146 655 000 Ariary et 1 913 326 000 Ariary, l'écart est surtout dû à l'augmentation des dépenses par Branche Territoriale qui est passée de 140 millions d'Ariary en moyenne en 2018 à 205 millions d'Ariary environ en 2019 (cf. Tableau des crédits et emplois 2019 par Branches Territoriales).

✓ **Les Investissements « sur Financement interne »** : Le total des crédits disponibles en 2019 pour investissement est de 5 807 088 000 Ariary tandis que le montant total des emplois est de 2 151 349 000 Ariary, soit un taux moyen de 37,05%.

Ces emplois concernent :

- Le premier attachement payé sur le Budget de l'Etat pour la construction du nouveau bâtiment pour le siège du BIANCO, d'un montant de 193 114 000 Ariary ;
- Les acquisitions engagées en 2018 dont le paiement a été effectué pendant l'exercice 2019 pour un montant total de 1 124 234 000 Ariary ;
- Les acquisitions inscrites dans le PIP 2019 du BIANCO pour un montant total de 834 001 000 Ariary.

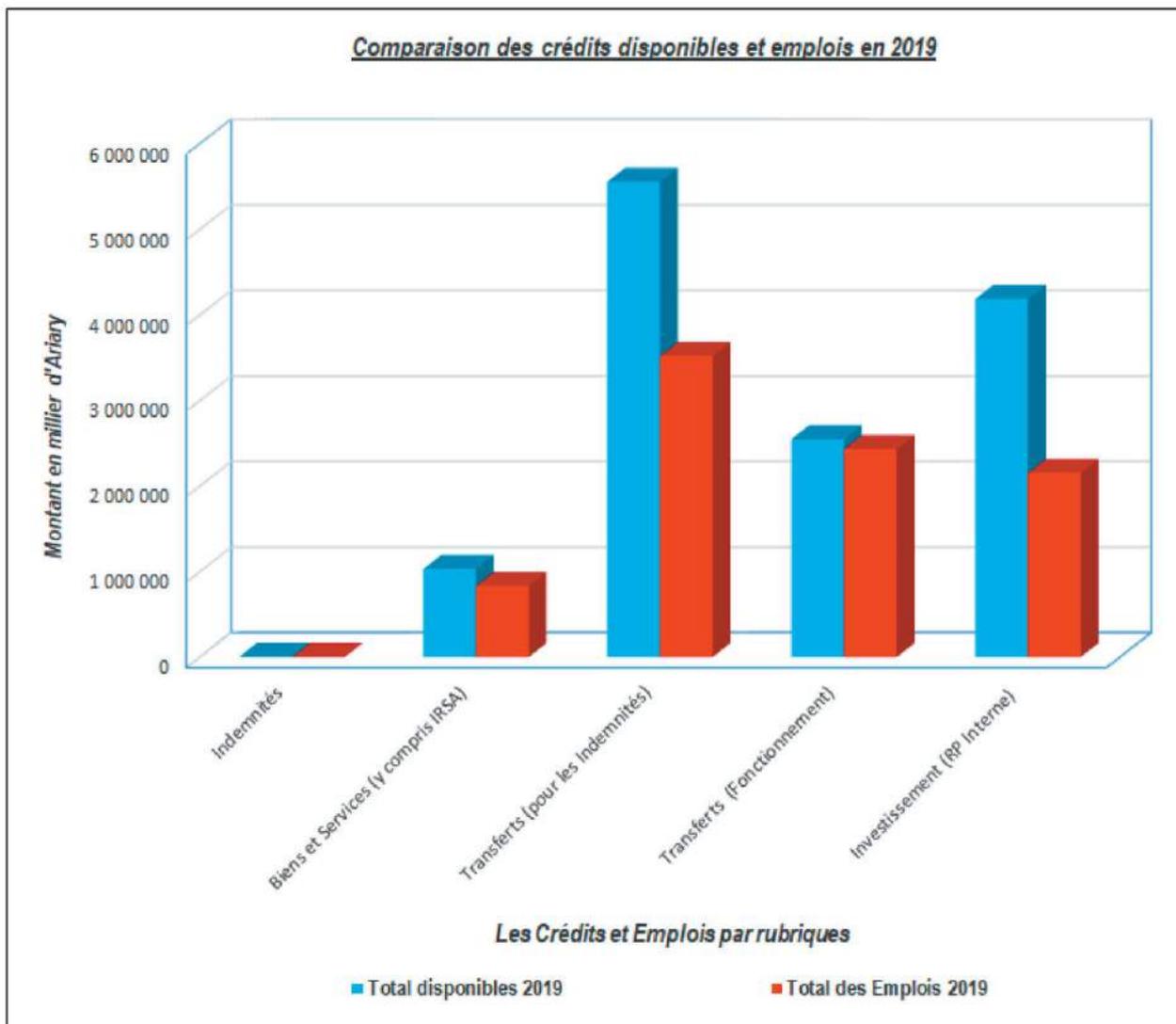
Quant au montant des crédits restant disponibles à la fin de l'exercice 2019 qui se chiffre à 3 655 738 000 Ariary, il servira à payer :

- Une partie du coût de la construction du nouveau bâtiment pour le siège du BIANCO pour un montant de 716 millions Ariary environ, qui est reportée en 2020 pour des raisons procédurales et administratives ;
- Et les dépenses suivantes engagées ou à engager au titre du PIP 2019 :

Tableau 10 : Désignation des matières et objets engagés et acquis durant 2019

Type	Désignation des matières et Objets engagés et acquis et ou à engager au titre de l'année 2019 et dont le paiement se fera en 2020	Quantité	Montant (en Ariary)
Matériels Automobiles	Véhicule 4 X 4 station wagon TOYOTA Fortuner	1	225 000 000
Matériels Automobiles	Moto Cross PACIFIC XT 125	12	63 600 000
Construction de Bâtiment Administratif	Travaux d'extension du bâtiment servant de bureau de la Branche Territoriale de Fianarantsoa (Convention de marché déjà finalisée)	1	987 260 332
Construction de Bâtiment Administratif	Travaux d'extension du bâtiment servant de bureau de la Branche Territoriale de Toamasina (Passation de marché en cours)	1	1 100 000 000
Matériels informatiques	Acquisition de matériels Informatiques (Convention de marché en cours de finalisation)	pm	516 909 600
TOTAL			2 892 769 932

Grphe 6 : Comparaison des crédits disponibles et emplois en 2019



La répartition des crédits disponibles pour 2019 et leur emploi par Branche Territoriale sont donnés dans les tableaux ci-après :

Tableau 11 : Répartitions des crédits disponibles pour 2019

	BIANCO (CONSOLIDE)						BRANCHE TERRITORIALE Antananarivo						BRANCHE TERRITORIALE FIANARANTSOA						BRANCHE TERRITORIALE TOAMASINA						
	CREDITS 2019		EMPLOIS 2019		CREDITS 2019		EMPLOIS 2019		CREDITS 2019		EMPLOIS 2019		CREDITS 2019		EMPLOIS 2019		CREDITS 2019		EMPLOIS 2019		CREDITS 2019		EMPLOIS 2019		
	2018	2019	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	%	LFR 2019 (Crédit Aloué pour 2018)	2018	2019	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	%	LFR 2019 (Crédit Aloué pour 2018)	2018	2019	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	%	LFR 2019 (Crédit Aloué pour 2018)	2018	2019	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	%	LFR 2019 (Crédit Aloué pour 2018)	
BIANCO: CREDITS ET EMPLOIS 2019 (Y compris les Crédits disponibles en fin 2018) en milliard d'Arny																									
CATEGORIES DE DEPENSES	Credits disponibles (Fin 2018)	Reprise "Op" (Fin 2018)	LFR 2019 (Crédit Aloué pour 2018)	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td></td></td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td></td>	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td>	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	%	
INTERET DE LA DETTE																									
SOLDE																									
HORS SOLDE	1 078 657	47 081	8 009 179	9 134 917	74,22%	2 384 781	6 779 537	2 384 781	207 241	38,31%	32 771	232 484	325 256	88,31%	38 815	154 966	233 034	75,34%	38 126	154 966	233 034	75,34%	57 462	193 792	87,16%
Indemnités	2 383			2 383	0,00%	2 383																			
Biens et Services (IRSA)	13 813	39 216	985 206	1 028 025	80,08%	497 650	871 476	497 650																	
FONCTIONNEMENT	748 902	4 009 322	5 556 324	5 556 324	63,32%	2 007 065	4 009 322	2 007 065																	
Transferts (pour les Indemnités)	314 658	18 885	2 215 657	2 549 200	95,04%	117 040	2 432 160	117 040	207 241	38,01%	32 771	232 484	265 256	88,31%	38 815	154 966	233 034	75,34%	38 126	154 966	233 034	75,34%	57 462	193 792	87,16%
TOTAL (fonctionnement)	1 078 657	47 081	8 009 179	9 134 917	74,22%	2 384 781	6 779 537	2 384 781	207 241	38,31%	32 771	232 484	325 256	88,31%	38 815	154 966	233 034	75,34%	38 126	154 966	233 034	75,34%	57 462	193 792	87,16%
Financement Interne	1 429 174	193 114	4 184 500	5 807 088	37,05%	3 655 729	2 151 348	3 655 729																	
Financement Etranger																									
TOTAL investissement	1 429 174	193 114	4 184 500	5 807 088	37,05%	3 655 729	2 151 348	3 655 729																	
TOTAL BUDGET GENERAL	2 507 832	240 195	12 193 679	14 841 405	59,37%	6 040 510	8 930 886	6 040 510	207 241	38,31%	65 542	232 484	325 256	88,31%	77 630	154 966	233 034	75,34%	76 252	154 966	233 034	75,34%	114 924	193 792	87,16%
BIANCO: CREDITS ET EMPLOIS 2019 (Y compris les Crédits disponibles en fin 2018) en milliard d'Arny																									
CATEGORIES DE DEPENSES	Credits disponibles (Fin 2018)	Reprise "Op" (Fin 2018)	LFR 2019 (Crédit Aloué pour 2018)	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td></td></td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td></td>	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td>	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	%	
INTERET DE LA DETTE																									
SOLDE																									
HORS SOLDE	67 284		157 850	225 134	86,69%	30 188	194 966	30 188	219 372	86,81%	41 168	219 377	260 545	86,81%	33 973	184 258	204 555	91,02%	20 337	184 258	204 555	91,02%	18 379	7 700 963	72,65%
Indemnités																									
Biens et Services (IRSA)																									
FONCTIONNEMENT																									
Transferts (pour les Indemnités)																									
TOTAL (fonctionnement)	67 284		157 850	225 134	86,69%	30 188	194 966	30 188	219 372	86,81%	41 168	219 377	260 545	86,81%	33 973	184 258	204 555	91,02%	20 337	184 258	204 555	91,02%	18 379	7 700 963	72,65%
TOTAL (fonctionnement)	67 284		157 850	225 134	86,69%	30 188	194 966	30 188	219 372	86,81%	41 168	219 377	260 545	86,81%	33 973	184 258	204 555	91,02%	20 337	184 258	204 555	91,02%	18 379	7 700 963	72,65%
Financement Interne	60			60		60		60	650																
Financement Etranger																									
TOTAL investissement	60			60		60		60	650																
TOTAL BUDGET GENERAL	67 344		157 850	225 194	86,69%	30 248	195 026	30 248	219 922	86,85%	41 168	219 927	261 195	86,85%	33 973	184 258	204 595	91,02%	20 337	184 258	204 595	91,02%	18 379	7 700 963	72,65%
BIANCO: CREDITS ET EMPLOIS 2019 (Y compris les Crédits disponibles en fin 2018) en milliard d'Arny																									
CATEGORIES DE DEPENSES	Credits disponibles (Fin 2018)	Reprise "Op" (Fin 2018)	LFR 2019 (Crédit Aloué pour 2018)	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td></td></td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td></td>	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td>	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	%	
INTERET DE LA DETTE																									
SOLDE																									
HORS SOLDE	67 284		157 850	225 134	86,69%	30 188	194 966	30 188	219 372	86,81%	41 168	219 377	260 545	86,81%	33 973	184 258	204 555	91,02%	20 337	184 258	204 555	91,02%	18 379	7 700 963	72,65%
Indemnités																									
Biens et Services (IRSA)																									
FONCTIONNEMENT																									
Transferts (pour les Indemnités)																									
TOTAL (fonctionnement)	67 284		157 850	225 134	86,69%	30 188	194 966	30 188	219 372	86,81%	41 168	219 377	260 545	86,81%	33 973	184 258	204 555	91,02%	20 337	184 258	204 555	91,02%	18 379	7 700 963	72,65%
TOTAL (fonctionnement)	67 284		157 850	225 134	86,69%	30 188	194 966	30 188	219 372	86,81%	41 168	219 377	260 545	86,81%	33 973	184 258	204 555	91,02%	20 337	184 258	204 555	91,02%	18 379	7 700 963	72,65%
Financement Interne	60			60		60		60	650																
Financement Etranger																									
TOTAL investissement	60			60		60		60	650																
TOTAL BUDGET GENERAL	67 344		157 850	225 194	86,69%	30 248	195 026	30 248	219 922	86,85%	41 168	219 927	261 195	86,85%	33 973	184 258	204 595	91,02%	20 337	184 258	204 595	91,02%	18 379	7 700 963	72,65%
DIRECTION GENERALE																									
CATEGORIES DE DEPENSES	Credits disponibles (Fin 2018)	Reprise "Op" (Fin 2018)	LFR 2019 (Crédit Aloué pour 2018)	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td></td></td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td></td>	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td></td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	% <td>Total des Crédits disponibles 2019</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td></td>	Total des Crédits disponibles 2019	Total des Emplois 2019	% <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Credits Disponibles (Fin 2019)</td> <td>Total des Emplois 2019</td> <td>% </td>	Credits Disponibles (Fin 2019)	Credits Disponibles (Fin 2019)	Total des Emplois 2019	%	
INTERET DE LA DETTE																									
SOLDE																									
HORS SOLDE	787 251	47 081	6 866 631	7 700 963	72,65%	8 866 631	6 866 631	8 866 631	188 215	18,37%	18 379	8 866 631	8 866 631	188 215	18,37%	18 379	8 866 631	8 866 631	188 215	18,37%	18 379	8 866 631	8 866 631	188 215	18,37%
Indemnités	2 383			2 383	0,00%	2 383		2 383																	
Biens et Services (IRSA)	13 915	30 216	985 206	1 029 025	80,30%	497 650	985 206	497 650																	
FONCTIONNEMENT	748 902	4 009 322	5 556 324	5 556 324	63,32%	2 007 065	4 009 322	2 007 065																	
Transferts (pour les Indemnités)	314 658	18 885	2 215 657	2 549 200	95,04%	117 040	2 432 160	117 040	188 215	18,37%	32 771	2 432 160	2 464 931	95,04%	38 815	1 549 966	2 045 555	91,02%	38 126	1 549 966	2 045 555	91,02%	57 462	7 700 963	72,65%
TOTAL (fonctionnement)	787 251	47 081	6 866 631	7 700 963	72,65%	8 866 631	6 866 631	8 866 631	188 215	18,37%	18 379	8 866 631	8 866 631	188 215	18,37%	18 379	8 866 631	8 866 631	188 215	18,37%	18 379	8 866 631	8 866 631	188 215	18,37%
TOTAL (fonctionnement)	787 251	47 081	6 866 631	7 700 963	72,65%	8 866 631	6 866 631																		

- Utilisation des subventions émanant des Partenaires Techniques et Financiers

En général les activités à réaliser en 2019 sur les subventions émanant des PTF ont été effectuées. Cependant, concernant le SCAC, les subventions disponibles à la fin de 2019 concernent des activités qui seront à reprendre en 2020, même si les fonds ont été déjà versés depuis 2017. Il s'agit notamment du suivi et de la sécurisation des concours administratifs auprès de l'ENAM, l'ENMG et l'ENAP.

- ✓ Concernant l'ENMG, suite à l'annulation officielle de ce concours, sa relance est attendue depuis 2018.
- ✓ Comme le concours auprès de l'ENAP n'a pas été organisé durant les deux années successives (2018 et 2019), sa relance est aussi espérée en 2020.

Tableau 12 : Utilisation des subventions émanant des PTF en 2019

Partenaires Financiers	Subventions accordées (versées) en 2019 (En millier d'Ariary)			
	Projet PAGE/GIZ	PNUD	SCAC/ Ambassade de FRANCE	Projet PRODECID/GIZ
Reliquat sur Subvention de l'année 2018			54 213,56	26 587,15
Montant des Subventions versées en 2019 (y compris remboursement)	54 222,30	6 421,80		104 725,78
TOTAL des Subventions par PTF en 2019	54 222,30	6 421,80	54 213,56	131 312,93
TOTAL des Subventions Reçues et disponibles en 2019	246 170,58			
Emplois (Utilisations)				
Dépenses 2018 pour la sécurisation des Concours ENAM enregistrées en 2019 (SCAC)			4 863,85	
Lutte contre la corruption et renforcement de la gouvernance des secteurs concernés par les exploitations et les trafics illicites de ressources naturelles (GIZ/PAGE: auprès des 2 Régions BOENY et ATSIMO ANDREFANA)	54 222,30			
Appui financier Activité RHI et mobilisation		6 421,80		
Accompagnement pour la mise en place des Dispositifs de standard des services auprès des Communes (GIZ/PRODECID: Régions de BOENY et ANALAMANGA)				131 734,55
TOTAL des Utilisations des Subventions par PTF en 2019	54 222,30	6 421,80	4 863,85	131 734,55
Subventions Disponibles en Fin 2019	0,00	0,00	49 349,71	-421,63
Observations			Il s'agit des Subventions disponibles pour le suivi des Concours Administratifs auprès de l'ENMG (Annulé en 2018) et l'ENAP (Reporté)	Dépenses avancées par le BIANCO à la fin de la période 2019

3.2.3.3. Acquisition de matériels
Tableau 13 : Acquisition de matériels en 2019

Investissement et Acquisition de 2019 (y compris ceux en cours à la fin de 2019)									
N°	REF. MARCHES/CONTRATS/CONV ET DATE D'APPROBATION	Objet du Marché	TITULAIRE	Mois de l'OS de commencer	Montant hors taxe	Montant TTC	Part Budget de l'Etat (RPI)	Part FCV Japon	
01	Convention n°035-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 25/06/2019	Fourniture de 2 motos scooter et 8 motos cross pour BIANCO	OCEAN TRADE	05/08/2019	51 666 670,00	62 000 000,00	62 000 000,00		
02	Convention n°049-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 20/06/2019	Fourniture ménagère pour BIANCO	VOLOLOHARISOA Marie Claudina Olivia	19/08/2019	12 889 000,00	15 466 800,00	15 466 800,00		
03	Marchén°037-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 09/08/2019	Fourniture et installation des rideaux pour BIANCO	RAHARIVELONIAINA Hanta Sabine	23/08/2019	99 823 480,65	99 823 480,65	99 823 480,65		
04	Marchén°038-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 20/08/2019	Fourniture de mobiliers de bureau pour BIANCO	MAISON OSCA	27/08/2019	149 992 770,00	179 991 324,00	179 991 324,00		
05	Convention n°120-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 29/10/2019	Fourniture d'un véhicule léger pour BIANCO	SOCIETE SICAM	20/12/2019	56 750 000,00	68 100 000,00		68 100 000,00	
06	Convention n°054-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 28/08/2019	Fourniture matériels et mobiliers de logement pour BIANCO	RAMAMONJIARIMALALA Sarika "Entreprise SARIKA"	30/10/2019	39 053 200,00	39 053 200,00	39 053 200,00		
07	Marchén°035-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 20/08/2019	Fourniture de 08 véhicules 4X4 pick up double cabines pour BIANCO	MADAUTO	04/12/2019	654 500 000,00	785 400 000,00	448 800 000,00	336 600 000,00	
08	Marchén°036-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 16/08/2019	Fourniture d'un autocar pour BIANCO	OCEAN TRADE CO	21/10/2019	166 000 000,00	199 200 000,00	199 200 000,00		
09	Convention n°072-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 13/12/2019	Fourniture d'un véhicule 4 X 4 station wagon pour BIANCO	SOCIETE AUTO DIFFUSION	27/12/2019	187 500 000,00	225 000 000,00	225 000 000,00		
10	Convention n°180-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: date d'approbation : 16/12/2019	Fourniture 12 motos cross pour BIANCO	MANOHISOA Tiana	23/12/2019	63 600 000,00	63 600 000,00	63 600 000,00		
11	Convention n°074-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019	Travaux d'extension de bâtiment servant de bureau de la Branche Territoriale de Fianarantsoa	Entreprise FANILO	Approbation en cours	822 716 943,33	987 260 332,00	987 260 332,00		
12	Travaux de construction de bâtiment servant de bureau de la Branche Territoriale de Toamasina	Travaux de construction de bâtiment servant de bureau de la Branche Territoriale de Toamasina		Passation de Marché en cours (montant estimatif)		1 100 000 000,00	1 100 000 000,00		
13	Convention n°075-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: Fourniture de Matériels Informatique pour BIANCO	Convention n°075-PRM/SG/PRMP/UGPM-2019: Fourniture de Matériels Informatique pour BIANCO	CLINIC INFO	Approbation en cours	481 270 000,00	577 524 000,00	516 909 600,00	60 614 400,00	
					TOTAL	4 402 419 136,65	3 937 104 736,65	465 314 400,00	

4

CONCLUSION GENERALE

L'année 2019 se situe à la charnière entre deux quinquennats dans la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. Les riches enseignements que l'agence anti-corruption malgache a particulièrement appris de l'exercice 2019 la conduisent à formuler un certain nombre de recommandations réalistes et réalisables à court et à moyen terme pour approfondir la lutte à l'entame de la seconde période.

4.1 Recommandations

Même si de nouveaux défis ayant trait à la conduite opérationnelle de la lutte ont été relevés au cours de l'année écoulée, les nouveaux enjeux sous-tendus par l'approfondissement de la lutte anti-corruption nécessitent une prise en charge appropriée. Afin de parvenir à des résultats substantiels, seront alors particulièrement recommandés :

- Pour l'opérationnalisation des structures anti-corruption auprès des départements ministériels :

- ✓ L'effectivité de la dotation budgétaire au bénéfice des structures anti-corruption (STAC) au niveau des différents départements ministériels, des directions générales et des services techniques déconcentrés pour une meilleure réalisation des initiatives anti-corruption ;
- ✓ L'identification de façon libre et transparente des activités anti-corruption auprès de chaque département. Il est souhaité également d'identifier celles qui sont à moindre coût mais qui produisent plus d'impacts en matière de LCC ;
- ✓ La communication des efforts entrepris et des résultats effectivement obtenus par les parties prenantes en terme de gouvernance et de lutte contre la corruption.

- Pour une lutte contre la corruption mobilisatrice et relayée activement par les Organisations de la Société Civile :

- ✓ La matérialisation de bonnes intentions de collaboration des OSCs avec le BIANCO au travers des conventions de collaboration munies des plans d'action réalistes et réalisables ;
- ✓ Le renforcement des capacités et le transfert des expertises méthodologiques au profit des OSCs prêtes à véhiculer les moyens de la lutte (veille et interpellation, éducation, prévention ...) auprès de la masse populaire et des communautés de base.

- Pour la collaboration entre les entités anti-corruption, les organes de contrôle et ceux ayant un rôle d'Officier de Police Judiciaire :

- ✓ L'organisation périodique des séances de partage d'informations entre les organes membres du Système Anti-Corruption (SAC) afin d'une part, de capitaliser et de dupliquer les bonnes pratiques dans la conduite des activités anti-corruption et d'autre part, de susciter une véritable synergie des actions entre les partenaires et de constituer une force collective apte à résister ;

- ✓ L'organisation d'un atelier associant tous les organes de contrôle (IGE, DGCF...), le BIANCO et les entités chargées de la police judiciaire, d'une part, afin de scruter la possibilité des actions communes pour l'efficacité de la lutte et d'autre part, pour trouver les voies de la complémentarité et de la solidité des actions répressives ;
- ✓ La constitution d'une coalition d'acteurs institutionnels anti-corruption à moyen terme.

- Pour améliorer continuellement la performance du BIANCO :

- ✓ L'appui indéfectible des partenaires techniques et financiers selon les besoins réels du BIANCO dans la conduite des actions anti-corruption (besoins en matériels didactiques, informatiques et techniques, besoins en matériels spécifiques de communication et d'investigation, besoins en renforcement du capital humain et en recyclage du personnel, besoins de soutien en matière de coopération policière et judiciaire pour lisser les interactions entre les acteurs nationaux et internationaux...);
- ✓ L'augmentation des postes budgétaires permettant de combler le déficit quantitatif des ressources humaines à la restructuration du BIANCO.

- Pour des actions tournées davantage vers la sensibilisation des jeunes et la mobilisation citoyenne :

- ✓ La consolidation de l'effectif du « pool de journalistes anti-corruption » couplée avec le renforcement de leur capacité à impulser une mobilisation citoyenne ;
- ✓ L'insertion définitive de la dimension anti-corruption dans le programme scolaire à plusieurs niveaux d'enseignement en vue d'inculquer et d'entretenir la culture anti-corruption dès la jeunesse;
- ✓ La facilitation de l'ancrage social et la massification des dispositifs anti-corruption associant les jeunes scolarisés, les acteurs relais (opérateurs des médias, organisations de la société civile, groupes d'intérêt, communautés éducatives...), les leaders d'opinion acquis à la cause.

- Pour la sortie de différents textes d'application de la loi anti-corruption :

- ✓ L'adoption des différents décrets d'application prévus par la loi n° 2016-020 du 22 août 2016 concernant la gestion dynamique des déclarations de patrimoine, la politique sectorielle, l'agence chargée du recouvrement des avoirs.

- Pour une approche de proximité effective en matière de lutte contre la corruption :

- ✓ L'appui à la mise en place des autres antennes du BIANCO dans les régions de SAVA, Vakinankaratra, Melaky, d'Atsimo Atsinanana et d'Anosy;
- ✓ La mise en place des deux Pôles Anti-Corruption, l'un à Mahajanga et l'autre à Fianarantsoa.

- Pour l'efficacité de la lutte anti-corruption à travers le recouvrement des avoirs illicites et dans l'organisation des divers concours administratifs :

- ✓ La mise en phase opérationnelle de l'agence chargée du recouvrement des avoirs pour assurer le financement des actions anti-corruption et la gestion des avoirs frauduleux issus de grandes corruptions ;
- ✓ La mise en place d'une agence chargée exclusivement de la gestion autonome et de l'organisation exclusive des différents concours administratifs.

4.2. Perspectives

L'année 2020 qui se profile se présentera comme un grand tournant dans le combat contre la corruption à Madagascar sous la diligence du BIANCO. Afin d'imprimer graduellement dans les faits les changements envisagés et pour susciter une appropriation généralisée de la lutte anti-corruption, un mode opératoire innovant basé sur le « faire faire » a été adopté. Procédé inspiré de la méthode de leadership appliqué à la conduite du changement au sein d'une organisation relativement expérimentée, ce mode opératoire, abrégé en MOFF, consiste d'abord, pour le cas de l'agence anti-corruption malgache, à capitaliser les savoir-faire qu'il a acquis durant ses quinze années de rude labeur. Il est aussi question, moyennant le coaching, l'assistance technique et l'accompagnement méthodologique, de partager et de transférer ces expertises aux organes partenaires et aux acteurs relais pour une meilleure appropriation des moyens de la lutte pour leur permettre d'en faire un bon usage lorsqu'ils opèrent dans les trois domaines d'intervention du BIANCO.

L'adoption de ce nouveau procédé de fonctionnement à un moment particulièrement crucial de son existence accrédite considérablement cet organe dédié à la lutte anti-corruption dans le pays. Loin de le cantonner dans un cadre d'action solitaire comme il avait l'habitude d'évoluer malgré lui, le mode opératoire « faire faire » parachève son rôle de chef d'orchestre et lui assigne définitivement son statut de leader de cette noble lutte. En définitive, grâce à ce mode opératoire, sa vocation et sa raison d'être se confirment.

Les trois domaines d'intervention du BIANCO, à savoir l'éducation, la prévention et l'investigation, se prêtent à merveille au jeu du travail collaboratif qui découle de l'application de ce mode opératoire. En réalité, la seconde phase de mise en œuvre de la stratégie nationale en a besoin. Comme il a été décidé lors de l'atelier de regroupement qui s'est tenu au siège au tout début de l'année 2020, le Bureau doit s'associer aux autres acteurs pour mieux réussir sa mission. Cette posture s'impose d'abord du fait de la non exclusivité des compétences dans la prise en charge de la corruption. Mais il est aussi plus que jamais impératif pour le Bureau d'agir en synergie avec les forces vives et les acteurs relais acquis à la cause en raison de la nécessité de susciter à la fois une adhésion générale envers la lutte et un réflexe collectif de refus et de combat contre ce phénomène.

Le domaine éducatif apparaît alors comme le plus susceptible d'externalisation, ne serait-ce qu'à titre partiel. Ainsi, le mode opératoire « faire faire » permettra-t-il au BIANCO de constituer de véritables relais multi-acteurs et de coalitions anti-corruption mobilisables, perspicaces et aptes à instiguer un changement de comportement collectif et conforme aux exigences éthiques. Néanmoins, tandis que l'éducation de masse peut être confiée aux organisations de la société civile et l'éducation dans les milieux professionnels aux structures anti-corruption internes sous l'égide et avec l'assistance technique des éducateurs du BIANCO, les actions structurantes auprès du système éducatif formel doivent exclusivement incomber à l'agence anti-corruption en raison du caractère salubre de cette intervention.

L'efficacité de l'action opérationnelle du BIANCO en matière préventive se mesure d'une part, à la haute qualité des services rendus par l'organisation en question, et d'autre part, à la prévalence réduite des opportunités de corruption en son sein. Pour y parvenir, la nouvelle posture adoptée par le Bureau, en l'occurrence le MOFF, dans le cadre de la prévention de la corruption devra permettre, grâce à l'accompagnement des préventeurs du Bureau, l'intériorisation de la méthodologie de la lutte par tous les acteurs de ces services, que ceux-ci relèvent du secteur public ou privé. Il revient à ces référents endogènes ainsi imbibés des procédés anti-corruption d'interagir de façon autonome pour entretenir en interne le respect des assises éthiques propres aux milieux professionnels. Car la viabilité des dispositifs de prévention de la corruption au sein d'une organisation donnée, qu'elle soit publique ou privée, s'apprécie précisément au moyen de sa capacité à procéder d'initiative et de façon participative à l'assainissement permanent de son milieu professionnel au regard des valeurs éthiques qui la fondent.

Dans le cadre de l'investigation, le mode opératoire « faire faire » consiste à associer tous les acteurs régaliens en charge du contrôle, de l'inspection et de la répression des transgressions de la législation anti-corruption pour faire respecter les principes éthiques et les règles de la bonne gouvernance régissant le secteur public et privé. Cette approche permettra au Bureau à la fois de se consacrer aux cas les plus graves et les plus décriés de la corruption pour justifier sa raison d'être et d'opérer de concert ou au côté de ses pairs chargés de la police judiciaire dans la diligence des enquêtes judiciaires conjointes.

Privilégiant la synergie des interventions et le travail collaboratif, la mise en œuvre de ces approches opérationnelles innovantes augure une ère nouvelle dans la prise en charge et la déconstruction sociale de la corruption dans le pays. Toutefois, rien ne va de soi. L'intégration de ce mode opératoire dans le fonctionnement régulier des acteurs relais et des pairs repose sur un partenariat basé sur la confiance mutuelle, d'où l'idée de lisser ce processus par des mécanismes appropriés à l'instar des plateformes de concertation, des liaisons opérationnelles et des campagnes de communication. Ces mécanismes existent déjà même s'ils nécessitent d'être consolidés et systématisés dans la pratique.

Par ailleurs, bien que le grand public perçoive les incidences positives des activités opérationnelles du BIANCO, il reste que, compte-tenu de la prévalence de la corruption dans le pays, les attentes demeurent très fortes pour une meilleure prise en charge de ce phénomène qui a atteint une ampleur inattendue dans certains secteurs d'activité. Le Bureau mise beaucoup sur son recentrage méthodologique pour y faire face. C'est pourquoi d'entrée de jeu, il s'attelle aux exercices de la communication multidirectionnelle via les supports dédiés à cet égard pour susciter l'appropriation de ce nouveau mode opératoire par les parties prenantes, à commencer par le recyclage du personnel du Bureau. En effet, l'idée consiste à capitaliser les acquis de ces quinze années d'expériences et à maîtriser les outils et techniques de conduite de ce changement stratégique avant d'étendre le processus au bénéfice des organes partenaires et des acteurs relais.

Le défi est de taille, il y a lieu d'en convenir. Il faut à tout prix que l'agence anti-corruption malgache retrouve sa première vocation en tant que leader de la mise en œuvre de la stratégie nationale. Le combat à mener se déroule désormais sur deux champs de bataille puisqu'il opère à la fois sur son propre terrain pour combattre les grandes corruptions et en même temps, il lui faut coopérer avec ses partenaires, les mobiliser, les accompagner pour que ceux-ci puissent s'acquitter dans de bonnes conditions des tâches qui leur incombent habituellement. Pour parvenir à des résultats substantiels, cette posture lui exige de satisfaire au moins à trois conditions : une concentration des efforts, une bonne allocation des moyens et une meilleure synergie des actions.

L'adoption d'une politique basée sur la réactivité et la proximité des actions fait partie des innovations majeures annoncées en 2019. S'inscrit dans cette optique la première mise en place de la toute première antenne régionale du BIANCO à Morondava en décembre 2019. Se présentant comme un des grands chantiers du Bureau en 2020 et durant le deuxième quinquennat de la Stratégie placé sous l'égide du nouveau Directeur Général, les projets d'installation d'antennes régionales à Sambava, à Maroantsetra à Antsirabe, à Maintirano, à Manakara et à Tolagnaro, rapprochent davantage les usagers d'un des services publics régaliens chargés de la bonne gouvernance. Ils entendent bien marquer la visibilité permanente de la lutte anti-corruption dans les principaux endroits stratégiques mais souvent enclavés du territoire national. Visant à susciter et à entretenir la culture de refus de la corruption auprès de la population locale, cette politique ambitieuse plus particulièrement de favoriser, outre la moralisation de la vie publique et la réduction significative de la corruption à l'échelle régionale, les conditions d'un développement régional sain, équitable et conforme aux préoccupations de l'émergence socioéconomique régionale.

La restructuration de l'agence anti-corruption malgache s'accompagne aussi d'une modernisation de son système d'information. Celle-ci passe d'abord par la digitalisation des procédures de travail et l'interconnexion de toutes les unités territoriales avec le siège, auxquelles s'ajoutera ensuite sa liaison informatique avec ses partenaires de travail externes. Ce nouveau système informatique rendra dorénavant possible la bonne coordination et un suivi qualitatif en temps réel de son fonctionnement en interne. Renforçant sa performance opérationnelle, il lui permettra aussi d'entretenir des rapports de travail plus efficaces avec des collaborateurs externes.

Le Bureau se trouve en pleine phase de rénovation de ses structures à la suite de l'adoption par le Conseil de Gouvernement du nouveau décret le régissant en janvier 2020. Clarifiant davantage son ancien statut sui generis et son mode de fonctionnement quelque peu ambigu d'antan, ce décret établit désormais la soumission de l'agence anti-corruption malgache au régime du droit public. La réforme en cours en son sein donne le reflet de sa transformation organisationnelle progressive sur le plan administratif, financière et comptable.

C'est alors sous ces nouveaux aspects que l'agence chargée de la lutte anti-corruption malgache entendra aborder sa rude mission durant le second quinquennat de la mise en œuvre de la stratégie nationale.

ANNEXES

Annexe 1

STATISTIQUES DES INVESTIGATIONS

TRAITEMENT DE DOLEANCES 2019

Tableau 14 : Répartition des doléances reçues au 31 décembre 2019 : doléances investigables et non investigables

	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL cumulé
Nombre total des doléances reçues	2158	709	863	856	550	897	6033
Nombre des doléances investigables reçues	869	170	128	201	178	153	1699
Nombre des doléances non investigables reçues	1289	539	735	655	372	744	4334

Tableau 15 : Nature des doléances traitées au 31 décembre 2019

	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL Cumulé
a) Traitement doléances non investigables							
Doléances non investigables classées sans suite (CSS) après décision du Comité de délibération	49	41	79	0	51	89	309
Doléances non investigables objets de LM expédiées et ARC	1310	615	531	593	327	655	4031
b) Traitement doléances investigables							
Doléances jointes à une autre doléance	0	17	119	53	43	0	232
Doléances classées sans suite après délibération du Comité Consultatif d'Investigation	114	56	59	76	79	100	484
Doléances transmises aux Juridictions après investigations	132	59	54	57	40	63	405
TOTAL	1605	788	842	779	540	907	5461

Tableau 16 : Récapitulation et traitement des doléances au 31 décembre 2019

	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL Cumulé
Instances au 31.12.2018	867	217	229	230	182	322	2047
Doléances reçues au 31 décembre 2019	2158	709	863	856	550	897	6033
TOTAL des doléances à traiter au 31 décembre 2019	3025	926	1092	1086	732	1219	8080
Doléances traitées au 31 décembre 2019	1605	788	842	779	540	907	5461
Instances au 31 décembre 2019	1420	138	250	307	192	312	2619

Tableau 17 : Renseignements afférents aux personnes poursuivies au 31 décembre 2019

	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL Cumulé
Nombre de personnes poursuivies	686	97	210	142	110	196	1441
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	361	57	81	32	35	73	639
Nombre de personnes mises en détention préventive	72	34	17	12	13	7	155
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	289	23	64	20	22	66	484

Tableau 18 : Qualité des personnes poursuivies au 31 décembre 2019

	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL Cumulé
Membres du gouvernement							
Nombre de personnes poursuivies	18	0	0	0	0	1	19
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	3	0	0	0	0	0	3
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	3	0	0	0	0	0	3
Membres des institutions (HCC, ANP, SENAT, CENIT....)							
Nombre de personnes poursuivies	85	0	2	0	1	1	89
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	81	0	1	0	0	0	82
Nombre de personnes mises en détention préventive	1	0	1	0	0	0	2
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	80	0	0	0	0	0	80
Membres des institutions judiciaires (MAGISTRATS)							
Nombre de personnes poursuivies	12	0	0	0	2	0	14
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	3	0	0	0	0	0	3
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	3	0	0	0	0	0	3
Hauts fonctionnaires nommés par décret (SG, DG, Directeur.....)							
Nombre de personnes poursuivies	50	1	6	0	3	1	61
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	14	1	3	0	1	0	19
Nombre de personnes mises en détention préventive	6	1	2	0	0	0	9
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	8	0	1	0	1	0	10
Dirigeants de Sociétés et Entreprises (PCA, PDG, DG, Directeur...)							
Nombre de personnes poursuivies	59	2	0	0	0	0	61
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	6	1	0	0	0	0	7
Nombre de personnes mises en détention préventive	2	0	0	0	0	0	2
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	4	1	0	0	0	0	5

Fonctionnaires de l'administration des Douanes							
Nombre de personnes poursuivies	0	0	4	0	0	0	4
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnaires de l'administration fiscale							
Nombre de personnes poursuivies	3	0	1	0	1	4	9
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	2	0	1	0	1	0	4
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	2	0	1	0	1	0	4
Fonctionnaires de l'administration du Trésor							
Nombre de personnes poursuivies	1	0	0	0	2	0	3
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	2	0	2
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	2	0	2
Fonctionnaires de l'administration domaniale (Domaine et Topo)							
Nombre de personnes poursuivies	19	1	25	0	3	6	54
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	18	1	19	0	0	0	38
Nombre de personnes mises en détention préventive	10	1	0	0	0	0	11
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	8	0	19	0	0	0	27
Fonctionnaires de l'Administration Pénitentiaire							
Nombre de personnes poursuivies	36	2	1	0	0	0	39
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	24	1	0	0	0	0	25
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	1	0	0	0	0	1
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	24	0	0	0	0	0	24
Fonctionnaires de l'administration territoriale (Préfets et Préfets de polices, Chef d'Arrondissement Administratif, Chefs de Région, Chef de district,..)							
Nombre de personnes poursuivies	16	6	7	3	9	13	54
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	12	0	2	0	2	3	19
Nombre de personnes mises en détention préventive	5	0	0	0	1	0	6
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	7	0	2	0	1	3	13
Elus territoriaux (Maires, Conseillers municipaux, régionaux)							
Nombre de personnes poursuivies	44	27	15	27	5	36	154
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	36	22	2	0	3	5	68
Nombre de personnes mises en détention préventive	20	16	0	0	3	0	39
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	16	6	2	0	0	5	29
Fonctionnaires Cadre A, B, C, D							
Nombre de personnes poursuivies	102	17	37	18	31	26	231
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	57	5	13	17	15	17	124
Nombre de personnes mises en détention préventive	4	2	9	2	5	2	24
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	53	3	4	15	10	15	100

Officiers de Police judiciaire de la Gendramerie							
Nombre de personnes poursuivies	7	2	13	3	2	14	41
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	7	0	0	1	1	2	11
Nombre de personnes mises en détention préventive	3	0	0	1	0	0	4
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	4	0	0	0	1	2	7
Officiers de Police judiciaire de la Police Nationale							
Nombre de personnes poursuivies	4	4	9	1	0	4	22
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	1	0	0	1	0	1	3
Nombre de personnes mises en détention préventive	1	0	0	0	0	0	1
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	1	0	1	2
Officiers de Police judiciaire des administrations spécialisées							
Nombre de personnes poursuivies	2	2	0	5	0	3	12
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	2	0	0	0	0	2	4
Nombre de personnes mises en détention préventive	2	0	0	0	0	0	2
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	2	2
Membres des Corps d'Administrateurs, d'Inspecteurs et de Commissaires dans l'Administration Publique							
Nombre de personnes poursuivies	3	0	0	6	0	2	11
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	3	0	0	4	0	2	9
Nombre de personnes mises en détention préventive	1	0	0	1	0	0	2
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	2	0	0	3	0	2	7
Les Ordonnateurs et Comptables Publics							
Nombre de personnes poursuivies	27	24	0	0	3	6	60
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	15	17	0	0	3	4	39
Nombre de personnes mises en détention préventive	2	13	0	0	2	1	18
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	13	4	0	0	1	3	21
Dirigeants sociaux qui siègent au sein des établissements publics, des sociétés à participation publique							
Nombre de personnes poursuivies	1	0	0	0	2	0	3
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	1	0	0	0	2	0	3
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	2	0	2
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	1	0	0	0	0	0	1
Autres							
Nombre de personnes poursuivies	197	9	90	79	46	79	500
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	76	9	40	9	5	37	176
Nombre de personnes mises en détention préventive	15	0	5	8	0	4	32
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	61	9	35	1	5	33	144

Tableau 19 : Répartition par infraction des dossiers transmis aux juridictions au 31 décembre 2019

INFRACTIONS	NOMBRE DE DOSSIERS TRANSMIS						TOTAL Cumulé
	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	
Concussion	3	7	8	10	3	12	43
Exonérations et franchises illégales	1	0	0	0	0	0	1
Prise d'avantage injustifié	2	0	1	0	2	0	5
Prise d'emploi prohibé	1	0	0	0	0	0	1
Favoritisme	19	1	2	4	3	2	31
Commerce incompatible	0	0	0	0	1	0	1
Corruption passive	28	6	11	14	8	14	81
Corruption active	14	5	1	7	3	2	32
Trafic d'influence	2	1	3	5	0	2	13
Abus de fonction	67	54	34	27	26	32	240
Conflit d'intérêt	2	1	1	0	4	2	10
Cadeaux	0	0	0	0	0	3	3
Enrichissement illicite	3	0	0	0	0	0	3
Défaut de déclaration de patrimoine	1	0	1	0	0	2	4
Dénonciation abusive	0	0	1	0	0	0	1
Corruption d'agent public étranger	0	0	0	0	0	0	0
Corruption des dirigeants, actionnaires et employés des entreprises privées	1	0	0	0	0	3	4
Détournement de deniers publics	33	33	13	19	11	19	128
Détournement d'objets saisis	2	0	0	0	0	8	10
Faux et usage de faux	42	8	6	5	10	11	82
Blanchiment	6	0	0	0	0	0	6
Commercialisation illicite	0	0	2	0	0	0	2
Usurpation de titre	1	0	0	0	0	0	1
Stellionat	0	0	0	0	0	0	0
Escroquerie	2	0	0	0	0	1	3
Recel	9	5	0	0	0	1	15
Extorsion	1	2	0	0	1	0	4
AUTRES	36	14	2	2	8	4	66
TOTAL	276	137	86	93	80	118	790

Annexe 2

SYNTHESE DU RAPPORT DES COMITES CONSULTATIFS

1 - Mission, mandat et fonctionnement des Comités Consultatifs

Les Divisions opérationnelles des Branches Territoriales ont été assistées par des Comités Consultatifs conformément aux termes du décret n° 2008-176 du 15 février 2008 portant réorganisation du BIANCO. La nomination des membres, la composition, le fonctionnement ainsi que les termes de leur mandat sont fixés par décision du Directeur Général du BIANCO.

Les membres des Comités Consultatifs sont nommés par le Directeur Général du BIANCO sur proposition d'une liste établie et présentée par chaque Directeur Territorial.

Les Comités Consultatifs sont chargés, dans leur domaine respectif, de donner des avis sur les rapports relatifs aux investigations qui ont échoué et aux plaintes ne pouvant pas donner lieu à une investigation, préalablement à la prise d'une décision de classement par le Directeur Général, la prévention contre la corruption et les infractions assimilées et les relations avec les citoyens.

Le mandat des membres est fixé pour une année, tacitement renouvelable cinq fois et pour un maximum de six années en poste continu.

La périodicité des réunions des membres des Comités Consultatifs est fixée par décision du Directeur Territorial après accord préalable du Directeur Général du BIANCO.

2 - Composition et membres des Comités Consultatifs

Les Comités Consultatifs sont composés des membres ex-officio et ès-qualité. Sont nommés membres des Comités Consultatifs, au titre de l'exercice 2019 :

2.1- Branche Territoriale d'ANTANANARIVO

2.1.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex-officio :

- Madame RAZAFINARIVO Chantal, Avocat, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
- Général de Division ANDRIANJANAKA Njatoarison, Commandant de la Gendarmerie Nationale
- Contrôleur Général de Police RAKOTOZANANY Dany Marius, Directeur Général de la Police Nationale
- Monsieur RAZAFINDRAKOTO Solofohery, Chef Ministère Public PAC 2nd degré, Procureur Général près le PAC Antananarivo

Les membres ès-qualité :

- Madame ESOAVELOMANDROSO Faratiana, Professeur Enseignement Supérieur et de Recherches auprès du Département de Droit – Université d'Antananarivo
- Monsieur RAHARO Andriamanjato Laza, Directeur des Domaines et de la Propriété Foncière
- Monsieur RABEARINOSY Gilles, Directeur Général du Contrôle Financier
- Monsieur LAMINA Boto Tsaradia, Directeur Général du SAMIFIN

2.1.2- Comité Consultatif en Education - Prévention**Les membres ex-officio :**

- Monsieur MAHADINY Girard Bernardin, Directeur Général de la Fonction Publique
- Madame RAKOTOARISOA Laiza Maharo, Directeur de l'Administration des Juridictions au Ministère de la Justice
- Monsieur RANDRIANIRINA Séraphin, Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme auprès du Ministère de l'Education Nationale
- Monsieur SOLOFOMALALA Gaëtan Duval, Directeur Général de Fournitures de Soins auprès du Ministère de la Santé Publique

Les membres ès-qualité :

- Madame RAMAROSAONA Faraniaina Pierre Bernard, Coordinatrice de la Lutte Contre la Corruption du Mouvement ROHY
- Monsieur HASSIM Amiraly, Président du Syndicat des Industries de Madagascar
- Madame RAZAFINDRAKOTO Virginia, Consultant Formateur Expert en Leadership
- Madame RAHARINAIVO Lalaina, Chargée de Mission auprès du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
- Monsieur RAKOTONOMENJANAHARY Andriamanampisoa Désiré, Directeur Général de l'Inspection Générale de l'Etat
- Madame RANOROHARISOA Tiavina Oméga, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Or

2.2- Branche Territoriale de TOAMASINA**2.2.1- Comité Consultatif en Investigation****Les membres ex-officio :**

- Monsieur RASIVARISON Félicien, Procureur Général de la Cour d'Appel de Toamasina
- Colonel JUSTIN Hary Manantsoa Lala Angelo, Commandant de la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Toamasina
- Commissaire Divisionnaire RAMAMPIANDRY Nicolas, Directeur Provincial de la Sécurité Publique
- Maître RABENJARIJAONA Antonio, Délégué du Bâtonnier

Les membres ès-qualité :

- Monsieur Julien VELOTRASINA, Enseignant Chercheur à l'Université de Toamasina
- Monsieur BODA Narison Richard, Enseignant Chercheur à l'Université de Toamasina
- Monsieur RAZAFINDRABE Ernest, Représentant de l'OSC KMF-CNOE

2.2.2- Comité Consultatif en Education - Prévention**Les membres ex-officio :**

- Monsieur JEAN Noël, Représentant du Directeur Régional de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel
- Madame FLORENT Soatina Bety Léonne, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales
- Madame GILBERT Sylvie, Directeur Régional des Mines et des Ressources Stratégiques, par intérim
- Monsieur RAKOTONIRINA Hery André, Receveur des Douanes

Les membres ès-qualité :

- Monsieur ZOELISON Arthur, Réalisateur Audiovisuel à la TVM Toamasina
- Monsieur RASOLOFONJATOVO Nestor, Directeur de la Radio Télévision FMA
- Monsieur RAKOTOMAHAZO Thierry, Directeur de Transit
- Monsieur BOTO Edmond, Consultant
- Monsieur RABEARISON Frédéric, ex-Directeur Régional de la Santé Publique
- Madame RASOAMANANTENA Marie Ange, Directeur de l'ONG ODDIT

2.3- Branche Territoriale d'ANTSIRANANA**2.3.1- Comité Consultatif en Investigation****Les membres ex-officio :**

- Monsieur RAVOAHANGY Yvon Christiano, Procureur Général près la Cour d'Appel Antsiranana
- Colonel BEHIVOKA Friederch, Commandant Circonscription de la Gendarmerie Nationale Antsiranana
- Commissaire Divisionnaire TOMBOHASY Christian, Directeur Provincial de la Sécurité Publique Antsiranana
- Maître VELOZANDRY Léonard, Avocat au Barreau de Madagascar

Les membres es-qualité :

- Monsieur EDERALY, Juriste et Professeur de Droit à l'Université Nord d'Antsiranana
- Madame NINA Bory Adelaide, Sociologue – Chef d'antenne régional GIZ/ProDéCID
- Madame VENTY Odile, Directeur du Parc National Montagne d'Ambre
- Madame RAKOTO Lalaina Yvette Jacqueline, Chef de Service Régional des Domaines DIANA

2.3.2- Comité Consultatif en Education-Prévention**Les membres ex-officio :**

- Madame TSIRINARY Jadhà Hermine, Secrétaire Général de la Préfecture d'Antsiranana
- Madame RAVAOARISOA Emma Fideline, Directeur Régional de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics, DIANA
- Madame MBOTY Karany Sylvia, Déléguée Régionale de l'Education de Masse et du Civisme de la DREN DIANA
- Colonel ZAFY Célin Apollinaire, Commandant du Groupement de la Gendarmerie Nationale DIANA

Les membres es-qualité :

- Monsieur JAOZARA Florent, Premier Président de la Cour d'Appel d'Antsiranana
- Monsieur TOTO Judaël Landry, Président de la Section KMF-CNOE Antsiranana
- Monsieur LAOU-PO Wing Wilfrid, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antsiranana
- Monsieur RADOSON Jean Claude, Directeur Régional de l'Environnement et de Développement Durable DIANA
- Madame RAMANANTSOA Harinah, Journaliste de la Radio Catholique Faniry
- Pasteur ANDRIAFARATAFIKA Rahobiarizafy, Directeur de la Radio Privée FJKM « Aina Fahazavana »

2.4. Branche Territoriale de TOLIARA

2.4.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex-officio :

- Monsieur JEAN NORBERT, Procureur Général de la Cour d'Appel
- Général de Brigade RAZAFINDRAKOTO Hermelan Serge, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale
- Commissaire Divisionnaire MARINJAHA Vavintafika Vololonandro, Directeur Provincial de la Sécurité Publique
- Maître RATREMA Maharena, Délégué du Bâtonnier

Les membres es-qualité :

- Monsieur TSARAMANDIHY Aristide, Directeur Régional des Impôts Atsimo Andrefana
- Monsieur RAYMOND Daniel, Médecin à la retraite, Consultant au projet Mikolo USAID
- Madame RAKOTONDRAINIVONONA Emilie, Ex-Vice Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Monsieur SOJA Vincent Ferrer, Enseignant Formateur retraité, représentant la « Justice et Paix » Toliara

2.4.2- Comité Consultatif en Education - Prévention

Les membres ex-officio :

- Monsieur MAHAVITSIKA Helland, Directeur Régional de l'Education Nationale Atsimo Andrefana
- Monsieur RASOLONJATOVO Rajohary Auguste, Directeur Régional de la Fonction Publique, de l'Emploi, du Travail et des Lois Sociales
- Monsieur BISCOTIN Bienvenu Velizy, Chef de la Circonscription Topographique de Toliara
- Monsieur MANANAMA, Directeur Interrégional des Mines et du Pétrole Toliara

Les membres es-qualité :

- Monsieur RAMANANTSOA Francis, Président de la Plate-forme Régionale des Journalistes Atsimo Andrefana, Représentant de la Société Civile
- Monsieur CHAN MANE Marcellin Jean Désiré, Opérateur Economique, Représentant du Secteur Privé
- Révérend Père RANDRIANIRINA Ghislain, Directeur Interdiocésain de l'Enseignement Catholique de Toliara
- Monsieur ZANTERA MILSON MANOVOSOA, Directeur Interrégional de la Communication et des Relations avec les Institutions Atsimo Andrefana
- Monsieur RAJARISON Marc Eugène, Représentant de la Direction Régionale de l'Elevage Atsimo Andrefana
- Monsieur TATA Eugène, Inspecteur d'Etat, Délégué du Contrôle Financier de Toliara

2.5. Branche Territoriale de MAHAJANGA

2.5.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex-officio :

- Monsieur ANDRIANJANAHARY Francen, Avocat Général près la Cour d'Appel de Mahajanga remplacé provisoirement par Madame TIANDRAZANA Joanna Lolita, Substitut Général près la Cour d'Appel de Mahajanga, suite à son admission à la retraite

- Monsieur RAKOTOMALALA Fanomezantsoa, Directeur Régional de la Police Nationale
- Colonel RALAIVAONARY Dy La Paix, Commandant de la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Mahajanga
- Maître MAHATEZA Pascalette, Déléguée de l'ordre des Avocats de Mahajanga.

Les membres es-qualité :

- Madame SAJY Julna, Président du Tribunal de Première Instance de Mahajanga
- Pasteur ANDRIANARILALA Daniel Hubert, Pasteur de la FJKM Ziona Vaovao
- Monsieur RASOANAIVO Thierry, Président du Groupement des Entreprises Privées de Mahajanga

2.5.2- Comité Consultatif en Education - Prévention

Les membres ex-officio :

- Monsieur ANDRE Pierrot, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mahajanga
- Monsieur TIANDAZA DINARLY Odilon, Directeur du Centre Hospitalier Universitaire d'Androva et actuellement Président de l'Université de Mahajanga

Les membres es-qualité :

- Madame RASOARINDAZA Séraphine, Membre de l'Association Justice et Paix de Mahajanga
- Monsieur SAID Hassan, Président de Sojabe Mahajanga
- Père RAKOTOARIVELO Jean Laurent, Responsable de la Station Radio JRDB Mahajanga

2.6 – Branche Territoriale de FIANARANTSOA

2.6.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex-officio :

- Monsieur RAMANANKAVANA Jean Jacques Denis, Procureur Général près la Cour d'Appel de Fianarantsoa
- Colonel TSIKETA Bernard Dieu Donné, Commandant de la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Fianarantsoa
- Commissaire Divisionnaire RAFANOMEZANTSOA Fredy Marcellin, Directeur Régional de la Sécurité Publique de la Région Haute Matsiatra
- Maître RAKOTOARIMANANA Andriantsilavo Hasina Josué, Avocat au Barreau de Madagascar, Délégué du Bâtonnier à Fianarantsoa

Les membres es-qualité :

- Madame LALAONIRINA Jorlin Zaïelle, Administrateur Civil en Chef de Classe Exceptionnelle, Secrétaire Générale de la Région Haute Matsiatra
- Révérend Père RATONGAVAO Charles Raymond, Coordonnateur de Justice et Paix et membre du Conseil de l'Ordre National Malagasy, Représentant de la Société Civile
- Monsieur RANDRIANARIVAHINY Dina Herimalala, Président du Tribunal Financier de Fianarantsoa
- Madame RAZAFIARISON Bakonirina, Directeur Interrégional de l'Inspection Générale de l'Etat de Fianarantsoa

2.6.2- Comité Consultatif en Education - Prévention**Les membres ex-officio :**

- Madame RAHOLINANDRASANA Jeanne Fleurette, Directeur Inter-Régional de la Fonction Publique, de l'Emploi, du Travail et des Lois Sociales à Fianarantsoa
- Monsieur RAFANOMEZANTOSA Vianney, Directeur Inter-Régional de la Communication et de la Culture
- Monsieur RAZAFINDRAKOTO Victor, Directeur Régional de l'Education Nationale Haute Matsiatra
- Madame RANDZA HERIVOLOLONA Philippe, Directeur Régional de la Population

Les membres ès-qualité :

- Madame RAZAFIMANDIMBY Nirina Herimampionona, Chef de Service Régional des Domaines
- Docteur RAKOTONIRAINY Hasina Lalaina, Enseignant – Chercheur EMIT Université de Fianarantsoa
- Monsieur RANDRIAMBOLOLONA Gérald, Chargé de Programme de l'ONG Haonaso
- Monsieur RAZAFIMAHATRATRA Tomboniaina Josué Fidèle, Chef de Division Administration et Finances du Service Régional du Budget de Fianarantsoa
- Monsieur RAZAFINTSALAMA Narson Alain Frédéric, Directeur Général de la CCI Fianarantsoa
- Madame ARIMALALA Marie Laure, Présidente du Tribunal de Première Instance de Fianarantsoa

3 - Réalisations et recommandations des membres des Comités Consultatifs**3.1- Volets Education – Prévention**

Les principales recommandations des Comités Consultatifs des Divisions Education-Prévention sont les suivantes :

Politique sectorielle anti-corruption :

- Effectuer de plaidoyer pour la promulgation du décret d'application de la loi n°2016-020 du 22 août 2016 en obligeant tous les secteurs publics et privés à mettre en place des dispositifs anti-corruption ;
- Appuyer les différents Ministères et leurs démembrements dans la mise en place des structures anti-corruption et la mise en œuvre de leurs politiques sectorielles en matière de lutte contre la corruption ;
- Profiter des événements locaux ou nationaux pour passer des messages anti-corruption (telle la journée de la femme le 08 mars pour parler de la Corruption sur le Genre ; la rentrée solennelle des Directions Régionales de l'Education Nationale et les Journées des Ecoles pour mobiliser les enseignants et les élèves à la Lutte Contre la Corruption ; la Porte-ouverte sur les livres fonciers déchirés organisée par le Service des Domaines...)
- Renforcer la collaboration avec :
 - ✓ Le Ministère de la Culture et de la Communication pour créer des activités incitant le public à refuser la pratique de corruption (insérer des messages anti-corruption dans les Angano, organiser des concours de poèmes, de peintures, de *vakodrazana* sur le thème anti-Corruption...).
 - ✓ Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et ses démembrements : contrôle sur les activités et prise de responsabilité des Délégués d'arrondissement et des Chefs fokontany ; les sensibiliser sur la Lutte Contre la Corruption ; et exiger la loi régissant le Chef ou président de *fokontany* (élection ou désignation).

- ✓ Le Ministère de la Justice afin d'appuyer les Tribunaux de Première Instance dans les activités présentant une opportunité pour passer des messages anti-corruption aux grands publics : jugement supplétif, audience foraine, descente civile ...

A propos de la lutte contre la corruption sur les axes routiers :

- Mobiliser les membres des structures anti-corruption composées de la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, l'Agence des Transports Terrestres, les Assureurs, etc... à :
 - ✓ Renforcer leurs activités d'éducation des usagers de la route ;
 - ✓ Réaliser des descentes sur terrain pour sensibiliser les différents acteurs à lutter contre la corruption.
- Encourager ces structures anti-corruption à organiser une grande campagne de sensibilisation avant de procéder à la sanction des récalcitrants ;
- Impliquer davantage la Justice dans les actions des structures mixtes anti-corruption et procéder à des sanctions exemplaires.

A propos de la sécurisation du recrutement des Agents de l'Etat :

- Procéder au renforcement des capacités des organisateurs de concours pour l'effectivité des mesures anti-corruption.
- Effectuer des actions de plaidoyer au niveau gouvernemental pour l'installation des caméras de surveillance au sein des quartiers généraux durant le processus d'organisation des concours administratifs.
- Encourager la réduction des interventions humaines tout au long du processus de réalisation des concours telle que la composition des candidats sur ordinateurs pour toutes les épreuves.
- Intégrer les sociétés civiles et les journalistes dans le processus de réalisation des concours.

A propos de la Déclaration de Patrimoine

Procéder à la gestion dynamique des Déclarations de Patrimoine collectées au niveau du BIANCO.

A propos de la Lutte Contre la Corruption dans les établissements hospitaliers

- Renforcer davantage les activités d'Education et de Prévention en matière de Lutte Contre la Corruption avant de procéder à la répression ;
- Appuyer les démembrements du secteur Santé dans la mise en œuvre des mesures de prévention formulées à l'issue de l'atelier d'analyse des risques de corruption liés au recouvrement et à la gestion ;
- Mobiliser les victimes à refuser la corruption

A propos des trafics illicites des ressources naturelles

- Redynamiser les différents acteurs dans la mise en œuvre effective des recommandations issues de l'analyse sur les risques de corruption, de fraude et des trafics illicites au niveau des Aéroports Internationaux ;
- Accompagner les membres des réseaux d'acteurs et les donneurs d'alertes pour l'effectivité de partages d'information et de renseignements ;
- Renforcer les contrôles (jour et nuit) effectués par les agents de forces de l'ordre sur les axes routiers pour réprimer le transport clandestin des bois précieux ;
- Renforcer les contrôles effectués par les agents de l'environnement à l'intérieur des Aires protégées, auprès des ateliers bois et des axes routiers.

A propos de la vulgarisation du Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI)

- Encourager les responsables des établissements scolaires à la campagne, des établissements privés et confessionnels à créer leur RHI ;
- Effectuer des plaidoyers auprès des responsables des Directions Régionales de l'Éducation Nationale pour le développement des RHI.

Lutte contre la corruption dans le secteur privé

- Analyser les procédures administratives afin de prévenir la corruption effectuée par le secteur privé au niveau de l'administration publique.
- Exiger l'affiliation à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale des employés.

A propos de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption

- Mettre en place un comité d'organisation inclusif et inciter le secteur privé à manifester leur volonté d'apporter leur appui dans la réalisation de la célébration de la JILCC ;
- Organiser des activités d'éducation et de communication innovantes : réalisation des films avec de vrais personnages artistiques pour avoir une large audience avec des impacts positifs sur la lutte contre la corruption.

3.2 - Volet Investigation

Le tableau ci-après récapitule la situation des dossiers soumis pour examen aux Comités Consultatifs - Investigation des six Branches Territoriales du BIANCO au cours de l'exercice 2019 :

	TNR	FNR	TMV	MJG	TLR	ANTS	TOTAL
Total des doléances reçues en 2019	2158	709	863	856	550	897	6033
Doléances investigables reçues en 2019	869	167	170	201	178	153	1699
Doléances non investigables reçues en 2019	1289	542	539	655	372	744	4334
Doléances investigables traitées	246	115	144	162	120	166	953
Doléances transmises aux juridictions	132	59	54	57	40	63	405
Doléances soumises aux membres du Comité Consultatif d'Investigation	114	56	60	76	80	103	489
Doléances classées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation	114	56	59	76	79	100	484
Doléances refoulées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation pour continuation d'enquête	00	00	01	00	01	03	05
Pourcentage des doléances classées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation par rapport aux doléances traitées	65,51%	47,05%	40,97%	49,91%	65,83%	60,24%	50,78%
Doléance en instance de délibération par le Comité Consultatif d'Investigation au 31.12.2019	00	102	00	00	00	00	102

Le nombre de dossiers soumis pour examen et les décisions de classement prononcées par les Comités Consultatifs des Branches Territoriales au cours de l'année 2019 sont récapitulés comme suit :

Rubriques	TNR	FNR	TMV	MJG	TLR	ANTS	TOTAL
Dossiers soumis aux CCI	114	56	60	76	80	103	489
Dossiers classés par CCI	114	56	59	76	79	100	484
Pourcentage des dossiers classés par rapport aux dossiers soumis aux CCI	100%	100%	98,33%	100%	98,75%	97,08%	98,97%

*** TNR : Antananarivo ; FNR : Fianarantsoa ; TMV : Toamasina

*** MJG : Mahajanga ; TLR : Toliara ; ANTS : Antsiranana

3.3 - Volet Communication

- Renforcer la Communication afin d'éclairer le public ;
- Produire des brochures et des émissions périodiques pour renforcer la mobilisation du public et les victimes à dénoncer les faits de corruption sur les axes routiers ;
- Produire des émissions radio et TV sur les chaînes locales pour sensibiliser et éduquer les usagers de la route, notamment sur le nouveau guide des usagers de la route.



Villa « La Piscine » - Ambohibao - BP 399 Antananarivo - Madagascar
E-mail : bianco.dg@moov.mg / facebook : Bianco Madagascar-page
Téléphone : 00 261 20 22 489 82 / 22 459 52

